

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE



mémoire et solidarité

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**

2018



PAGE 2  
**PRÉFACE**

PAGE 3  
**ÉDITORIAL**

PAGE 18  
**TROIS GRANDES MISSIONS**

- 1. AIDER ET ACCOMPAGNER P. 19
- 2. RECONNAÎTRE ET RÉPARER P. 26
- 3. TRANSMETTRE P. 33

PAGE 44  
**LE MAILLAGE TERRITORIAL,  
OUTIL DE PROXIMITÉ EXCEPTIONNEL**

PAGE 4  
**LES FAITS MARQUANTS,  
UNE ANNÉE MÉMORIELLE**

- 1. LE CENTENAIRE DU BLEUET DE FRANCE P. 5
- 2. LA CONVENTION ENTRE LA DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE (DSNJ) ET L'ONACVG P. 8
- 3. LA SEMAINE MÉMORIELLE FRANCO-ALLEMANDE P. 9
- 4. LE SYMPOSIUM LIBAN P. 10
- 5. LES COMMÉMORATIONS DU « CENTENAIRE », L'ILLUMINATION DES NÉCROPOLES NATIONALES DU 5 AU 11 NOVEMBRE 2018 P. 11

PAGE 12  
**UN ÉTABLISSEMENT SÉCULAIRE  
ET PARITAIRE AU SERVICE DU MONDE  
COMBATTANT**

PAGE 50  
**LE BLEUET DE FRANCE,  
UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE**

- 1. L'UTILISATION DES FONDS POUR L'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG P. 52
- 2. L'UTILISATION DES FONDS POUR LES ACTIONS MÉMORIELLES DE L'ONACVG P. 54
- 3. L'UTILISATION DES FONDS POUR LA PROMOTION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ŒUVRE P. 56

PAGE 58  
**UN ÉTABLISSEMENT QUI SE MODERNISE**

- Renouvellement des systèmes d'information P. 59
- Poursuite du renouvellement des équipements informatiques de l'établissement P. 61
- Une politique achat particulièrement soutenue P. 61
- La stratégie de relogement des services de proximité : une priorité de l'Office P. 62
- Un nouveau portail attrayant et ergonomique au service des ressortissants de l'Office P. 63





## PRÉFACE

**2**018 a été une année d'une rare densité pour le monde combattant. Exceptionnelle pour la mise en valeur et la transmission de sa mémoire. Remarquable par les avancées en matière de reconnaissance, de réparation et de solidarité. Riche de promesses par le travail de modernisation et d'adaptation aux évolutions du temps.

Au service de toutes les générations du feu, au service des pupilles de la Nation et des victimes du terrorisme, au service de nos blessés et de leurs familles, l'ONACVG, opérateur du ministère des Armées, en a été un acteur majeur.

Dans ses missions et dans ses actions, l'Office est demeuré une des clefs de voûte de notre maison commune. C'est la démonstration de ce rapport d'activité.

En 2018, le Gouvernement a fait des gestes forts en faveur du monde combattant. Et cela, tout en maintenant les dispositifs fiscaux et l'ensemble des mesures de réparation. Nous avons préparé et pris des décisions primordiales. Les services de l'ONACVG se sont mobilisés en amont pour les rendre possibles. Ils sont au travail pour les appliquer et les rendre concrètes.

Nous avons modernisé la gestion des Pensions Militaires d'Invalidité. La « carte 62-64 » est devenue une réalité en 2019. Elle met fin à une situation d'iniquité. Nous avons également installé un dispositif en faveur des anciens supplétifs et de leurs enfants en difficulté sociale.

En 2018, le Bleuet a été un acteur du centenaire de la Grande Guerre tout comme un de ces bénéficiaires. Président de la République, ministres, élus, anciens combattants, tous l'ont porté haut lors des cérémonies. Nombre de nos concitoyens l'ont découvert, nombre de poitrines l'ont arboré pour la première fois. Je me réjouis de l'accroissement des recettes et je félicite toute l'équipe de l'Œuvre nationale du Bleuet de France.



**GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ**

Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

En parallèle, l'ONACVG a accompli un remarquable travail de transmission de la mémoire combattante, notamment en direction de la jeunesse.

L'Office franchit patiemment et sereinement chacune des étapes de sa modernisation et de son adaptation à l'évolution du monde combattant et aux technologies numériques. Ce travail nous le poursuivons en 2019 avec la finalisation du COP pour les quatre prochaines années.

Je salue le travail quotidien accompli dans tous nos territoires et en Afrique du Nord par les équipes de l'ONACVG. Je remercie sa direction et les membres du conseil d'administration pour leur implication constante.

Cet attachement au monde combattant nous lie tous.

Avec toute ma confiance.



**UNE ANNÉE REMARQUABLE PAR LES AVANCÉES EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE, DE RÉPARATION ET DE SOLIDARITÉ.**



**EN 2018, L'OFFICE A RÉAFFIRMÉ SON RÔLE D'OPÉRATEUR SOCIAL ET MÉMORIEL.**



**ROSE-MARIE ANTOINE**

Directrice générale de l'ONACVG, présidente de l'Œuvre nationale du Bleuet de France

## ÉDITORIAL

**L**e centenaire de l'Office nous a rappelé que, depuis la Grande Guerre, son histoire est faite de défis relevés au service de ses ressortissants mais aussi du pays tout entier. L'année 2018 n'a pas fait exception à la règle.

Les commémorations du centenaire du premier conflit mondial, la plus terrible des épreuves militaires que notre pays eut à surmonter, ont connu une réussite très largement saluée. L'Office en a été une cheville ouvrière très importante. En effet, son maillage territorial a été un atout de poids pour relayer son action mémorielle.

Par ailleurs, les liens privilégiés entretenus par l'établissement avec ses partenaires étrangers et notamment le réseau européen des acteurs de mémoire qu'il co-anime avec son homologue allemand, ont permis de développer une vision commune de l'avenir.

Le premier office, dont l'ONACVG est l'héritier, est né au cœur de la Grande Guerre pour répondre au besoin de reconnaissance, de mémoire et de solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre et leurs proches.

Le centenaire du Bleuet de France a, lui aussi, été l'occasion d'une mobilisation citoyenne exceptionnelle. Il a permis de démontrer l'attachement des Françaises et des Français à ce symbole de mémoire et de solidarité qui lie la Nation au monde combattant, aux victimes de guerre et du terrorisme.

En 2018, l'Office a relevé plusieurs défis et a également réaffirmé son rôle d'opérateur social et mémoriel.

La réforme de la politique sociale de l'établissement, sa professionnalisation et sa volonté d'accompagner davantage les plus démunis, ont marqué l'année écoulée. L'Office est aujourd'hui reconnu par les armées comme un acteur majeur de l'accompagnement dans la durée des militaires blessés en opération extérieure. Le travail entrepris notamment avec le Service de santé des armées et les cellules

d'aide aux blessés est de ce point de vue extrêmement fructueux.

L'intégration du Service central des rapatriés au sein de l'Office est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Se pose aujourd'hui la question des archives des rapatriés longtemps délaissées. L'ONACVG a mis en place un plan de sauvegarde indispensable à une meilleure connaissance de cette page d'histoire si douloureuse.

La transmission mémorielle reste au cœur de nos priorités; ainsi, l'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées? », son livret pédagogique et les témoignages organisés par l'Office au profit des jeunes, connaissent un réel succès. Ce travail, reconnu par le ministère de l'Éducation nationale, est un outil adapté pour parler de ce sujet délicat.

Plus largement, l'ONACVG fait de la mémoire nationale et de sa transmission un vecteur de civisme et d'engagement citoyen, notamment auprès des plus jeunes. À cet égard, les concours scolaires, comme la valorisation des hauts lieux de mémoire, sont des outils pédagogiques de plus en plus indispensables alors que disparaissent les mémoires de chair.

Tout ce travail est entrepris en liaison étroite avec divers partenaires institutionnels et associatifs et avec le soutien de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).





## LES FAITS MARQUANTS UNE ANNÉE MÉMORIELLE



# 1.

## LE CENTENAIRE DU BLEUET DE FRANCE



Le coup d'envoi a été donné dès le 5 avril 2018 avec le lancement de la pièce de 2 € frappée par la Monnaie de Paris, diffusée à 15 millions d'exemplaires dans toute l'Union européenne.

Deux éditions collector de cette pièce ont été éditées à 20 000 exemplaires et ont rapporté 40 000 € de dons au Bleuet de France.

Mais les plus importantes actions de valorisation du Bleuet de France en 2018 se sont concentrées sur le deuxième semestre avec comme point d'orgue les cérémonies du 11 Novembre.

### L'année du Bleuet

La secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, avait déclaré l'année 2018 comme celle du Bleuet de France en parallèle des grandes célébrations du centième anniversaire de l'Armistice.

Cette année a été particulièrement décisive pour le regain de notoriété de l'Œuvre nationale du Bleuet de France sur tout le territoire national mais également hors de nos frontières. L'activité a généré 2,1 M€ en faveur de l'œuvre.



**2,1 M€**  
récoltés en faveur  
de l'Œuvre nationale  
du Bleuet de France



Frappe de la première pièce Bleuet de France de 2 € à la Monnaie de Paris.





### Communication et solidarité

Une nouvelle campagne publicitaire a été lancée sur les grandes chaînes de télévision relayée dans le métro parisien et sur des milliers d'emplacements publicitaires dans toute la France. Cette publicité a vu le jour grâce au soutien financier de la CARAC et de la France Mutualiste. Deux nouvelles fleurs ont été réalisées exceptionnellement par la Maison Lemarié et ont été arborées par l'ensemble des officiels lors des cérémonies du centenaire et par les présentateurs des plus grandes chaînes de TV



La mutuelle UNEO a souhaité apporter son soutien au Bleu de France en organisant une levée de fonds sur la plateforme associative HelloAsso et en proposant de doubler la somme récoltée. Cette opération intitulée « Fleur de courage » a permis de récolter près de 100 000 €.

### Sport

La solidarité s'est aussi traduite par le soutien renouvelé du monde du sport et plus particulièrement celui du football et du rugby.

La Ligue de football professionnel (LFP) a de nouveau consacré ces journées de « championnats dédiés » pour le Bleu de France avec la participation de 40 clubs, le flochage des maillots et un appel au don ou des collectes de fonds en marge des rencontres. De son côté, l'équipe de France de football a porté les couleurs du Bleu de France lors du match international France-Uruguay le 20 novembre.

La Ligue nationale de rugby (LNR) a renforcé sa collaboration avec le Bleu de France en signant une convention de partenariat avec la secrétaire d'État pour les matchs autour du 11 Novembre et en créant des spots publicitaires d'incitation au don diffusés dans tous les stades ainsi que sur la toile.



Nathalie Boy de la Tour, présidente de la Ligue de football professionnel, Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, et René Fontès, vice-président de la Ligue nationale de rugby.



### Événements

Au cœur de Paris à l'Hôtel national des Invalides, lieu de naissance du Bleu de France, la façade nord s'est mise en scène pour célébrer le centenaire de l'Œuvre avec la projection d'un mapping vidéo durant trois soirs (du 9 au 11 novembre).

En écho à cet événement le rond-point du Bleu de France est venu se parer d'un immense Bleu de France peint au sol, création de le graffeur Crey132.

De nombreuses animations en régions ont également été organisées, citons ainsi un parterre de bleuets symbolisant les 6 000 morts pour la France de la Grande Guerre à Saint-Étienne ou la projection de Bleuets sur la Maison Carrée à Nîmes.





Signature de la convention.  
De gauche à droite: le général Philippe Pontès, directeur de la DSNJ et président de la CAJ, la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées et la directrice générale de l'ONACVG.



## 2.

# LA CONVENTION DSNJ/ONACVG

**Le 25 mai 2018, au Mont-Valérien, une convention de partenariat a été signée entre l'Office, la direction du Service national et de la Jeunesse (DSNJ) et la Commission Armées-Jeunesse (CAJ), en présence de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Geneviève Darrieussecq.**

Cette signature manifeste la volonté de l'Office de renforcer toujours plus ses actions en direction de tous les jeunes, notamment ceux qui rencontrent le plus de difficultés dans leur parcours scolaire ou de formation.

Ce partenariat d'avenir permet de consolider les liens déjà existants entre les deux institutions grâce au maillage territorial et d'initier au niveau national de nouveaux projets mémoriels, citoyens et/ou de valorisation de l'Œuvre nationale du Bleu et de France. Il a pour objectifs de promouvoir l'esprit de défense en renforçant le lien

Armée-Nation, de privilégier la place de la mémoire commune dans les actions proposées à la jeunesse, et de placer la question de l'engagement des jeunes générations au cœur d'opérations concrètes menées sur tout le territoire.

Dès sa première année d'exécution, le partenariat a permis de réaliser plus

de 300 actions mobilisant près de 120 000 jeunes autour de diverses thématiques mémorielles, pour la plupart liées à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. La DSNJ et l'ONACVG ont mené de concert de nombreux travaux pédagogiques, sous de multiples formes: chorales, expositions à caractère mémoriel ou encore séances de témoignage. Le cadre de ces travaux a souvent été celui des journées défense et citoyenneté ou celui de rallies citoyens, à l'image de celui organisé dans les Bouches-du-Rhône en mai 2018. Pas moins de 240 collégiens y ont alterné épreuves sportives et activités pédagogiques, participé au « Jeu de l'oie, à la découverte de la citoyenneté » et assisté à une cérémonie en présence des autorités civiles et militaires et de la Patrouille de France.

Des centaines de jeunes ont également travaillé sur la notion d'engagement dans les domaines civiques, mémoriels, citoyens et de défense et mis cet apprentissage en pratique à travers près de 90 opérations de vente ou de collecte au profit de l'Œuvre nationale du Bleu et de France.

Les deux partenaires s'engagent à faire du travail de mémoire un levier d'inclusion pour une jeunesse dont la réalité sociale est contrastée et parfois difficile. Le développement de nouveaux partenariats permettra à des publics déscolarisés et empêchés de créer du lien avec leur histoire, pour s'imprégner de ses mémoires et cultiver les valeurs citoyennes qui fondent notre République.



## 3.

# LA SEMAINE MÉMORIELLE FRANCO-ALLEMANDE



**Renforcer les liens et consolider les synergies entre l'Office et ses partenaires européens est apparu comme une priorité et un enjeu mémoriel fort, notamment lors de la dernière année du cycle du centenaire.**

Aussi l'ONACVG et son homologue allemand le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK) ont signé le 30 avril 2018, un mémorandum d'entente qui prévoit la mise en œuvre de projets mémoriels et pédagogiques communs.

À l'occasion du centenaire de l'armistice, les lauréats français et allemands du concours « Bulles de mémoire » ont participé à un séjour pédagogique unique à Paris, puis à Berlin, autour de la réconciliation franco-allemande, du 14 au 18 novembre 2018.

### JOUR 1

Cette semaine pédagogique exceptionnelle, organisée avec le soutien financier de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), s'est ouverte par la cérémonie de remise des prix des lauréats français, en présence de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées Geneviève Darrieussecq, le mercredi 14 novembre à l'Hôtel national des Invalides à Paris.

### JOUR 2

Le lendemain, l'ambassadeur d'Allemagne en France, Nikolaus Meyer-Landrut, a reçu les lauréats dans sa résidence privée et a remis les prix aux lauréats allemands. La journée s'est poursuivie avec une visite commune du musée de la Grande Guerre de Meaux.

### JOUR 3

Le vendredi 16 novembre, les lauréats et leurs accompagnateurs se sont envolés pour Berlin et ont participé à des ateliers pédagogiques bilingues afin de réfléchir sur la mémoire partagée et la citoyenneté européenne.

Le soir, ils ont assisté au match de foot de jeunes de moins de 16 ans du Hertha BSC et du Liverpool FC, organisé par l'OFAJ dans le cadre du programme « Youth for Peace », mené en lien avec la Mission du Centenaire et rassemblant 500 jeunes de 49 pays autour de l'élaboration de vingt idées pour la paix.

### JOUR 4

Le samedi 17 novembre, les élèves ont participé à une cérémonie au mémorial de la prison de Plötzensee, en hommage aux victimes de la barbarie nazie qui y ont été détenues ou exécutées. Quatre lauréats français et allemands ont déposé une gerbe au nom de l'Office et du Volksbund.

### JOUR 5

Enfin, le dimanche, le groupe était convié à la cérémonie de clôture du programme « Youth for Peace », pendant laquelle quatre idées pour la paix ont été présentées aux présidents Steinmeier et Macron.

Grâce au travail conjoint du VDK et de l'ONACVG, ces jeunes ont participé à un moment fort de la relation qui unit nos deux pays. Leur présence le 18 novembre 2018 à la cérémonie du *Volkstrauertag* au Bundestag, un siècle après la fin de la Grande Guerre, est à la fois un symbole et un encouragement pour poursuivre et renforcer nos efforts de coopération.



Les lauréats réunis devant la porte de Brandebourg, à Berlin





**En 2018, l'Office s'est attaché à renforcer toujours plus son action en direction de la quatrième génération du feu, notamment dans la transmission de la mémoire de ses ressortissants.**

Après le succès d'un premier colloque consacré en 2016 à l'engagement militaire français en ex-Yougoslavie (1992 à 1995), l'Office a souhaité, à l'occasion du quarantième anniversaire des débuts de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), honorer l'engagement de tous ceux qui étaient présents au Sud Liban et à Beyrouth à travers un symposium. Présidé par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le 29 mars 2018 à l'Hôtel national des Invalides, il a permis de donner la parole à ces combattants, quel que soit leur rang.

Cette journée rythmée par quatre tables rondes sur l'engagement des forces françaises au Liban (1978-1986) a livré des témoignages parfois poignants. Cela conforte l'Office dans ses missions de reconnaissance et réparation, de solidarité et de mémoire et l'encourage à persévérer en ce sens pour donner toute la place que mérite la quatrième génération du feu.

Un comité scientifique associant l'ONACVG, des représentants de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), du Service historique de la Défense et des experts en ont assuré le pilotage.

## 4.

### LE SYMPOSIUM LIBAN



## 5.

### LES COMMÉMORATIONS DU « CENTENAIRE », L'ILLUMINATION DES NÉCROPOLES NATIONALES DU 5 AU 11 NOVEMBRE 2018

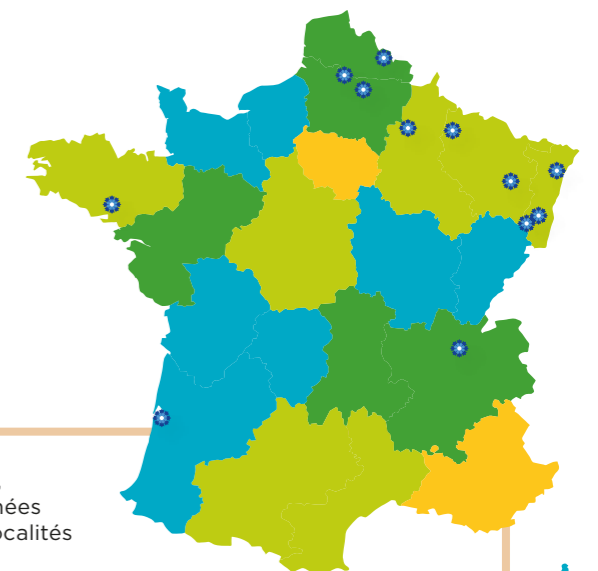


Des centaines de diodes lumineuses ont éclairé dès la tombée de la nuit, ces sépultures nationales situées, pour la plupart, sur l'ancienne ligne de front, afin de rendre hommage au sacrifice des 1,4 million de soldats morts pour la France au cours de la Première Guerre mondiale, soulignant ainsi l'attachement de la société française au souvenir de ses combattants.

**À l'heure de la disparition des derniers acteurs et témoins vivants des conflits du XX<sup>e</sup> siècle, les lieux de mémoire prennent une place toujours croissante pour la transmission aux jeunes générations. Leur solennité incite à l'hommage, à la réflexion et au recueillement. Ils incarnent ainsi la mémoire et facilitent la transmission de valeurs par le biais du travail de valorisation opéré par l'ONACVG.**

Les 274 nécropoles constituent souvent les dernières traces immédiatement perceptibles des conflits contemporains dans le quotidien de nombreux Français. L'Office s'attache ainsi à conduire une valorisation de plus en plus dynamique de ces sites, en vue d'atteindre un public nombreux, tout en respectant naturellement la solennité des lieux.

Dans le cadre des cérémonies de commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, du 5 au 11 novembre 2018, l'ONACVG, en lien avec la DPMA, a réalisé la mise en lumière de 12 nécropoles nationales, symbolisant chacune un aspect du conflit.



Parsemant le territoire, les nécropoles concernées sont situées dans les localités suivantes :

- » Assevent (59) - bataille des Frontières (1914)
- » Bray-sur-Somme (80) - bataille de France (1918)
- » Vailly-sur-Aisne (02) - bataille du Chemin des Dames (1917)
- » Villers-Marmery (51) - bataille de la Marne (1915-1918)
- » Faubourg-Pavé (55) - bataille de Verdun (1916)
- » Épinal (88) - ville située sur l'ancienne ligne de front
- » Cronenbourg (67) - ville de l'arrière-front
- » Hartmannswillerkopf (68) - bataille de Montagne (1915)
- » Belfort (90) - ville de l'arrière-front
- » Sainte-Anne-d'Auray (56) - ville de l'arrière-front
- » La Teste (33) - hommage aux troupes coloniales
- » La Doua, Villeurbanne (69) - ville de l'arrière-front





# UN ÉTABLISSEMENT SÉCULAIRE

# ET PARITAIRE AU SERVICE DU MONDE COMBATTANT



Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis plus d'un siècle son soutien moral et matériel à près de 2,4 millions de ressortissants et veille à préserver le lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, avec celui des victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment à travers un mode de gouvernance singulier.

Établissement public administratif, sous tutelle du ministère des Armées, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes d'actes de terrorisme. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires: le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées.

Sans omettre que cette gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci, notamment à travers le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans le contrat d'objectifs et de performance 2014-2018. Ainsi, lors de chaque conseil d'administration, il est rendu compte de l'avancée des actions du COP.

## LA CONCLUSION DU COP 2014-2018

Au terme de ce contrat d'objectif et de performance, il apparaît que 94 % des actions prescrites ont été clôturées. L'établissement a été profondément transformé. L'Office a transféré ses 18 établissements médico-sociaux et s'est recentré sur ses publics et ses missions fondamentales. La création du Bureau central des rapatriés a parachevé le regroupement autour de l'ONACVG de l'ensemble des structures dédiées au traitement des questions liées aux rapatriés et aux harkis.

Par ailleurs, la politique sociale de l'ONACVG a été refondue pour se concentrer sur les plus démunis de ses ressortissants. L'Office est désormais un acteur reconnu de l'accompagnement dans la durée des anciens militaires blessés en opération. Dans le domaine de la mémoire, il s'est imposé comme un opérateur majeur de la politique de mémoire.



Consulter le COP 2014-2018 : <http://www.onac-vg.fr/files/cop.pdf>



**2,4 millions**  
de ressortissants



**94 %**  
des actions prescrites par le COP 2014-2018 ont été clôturées

## QUI SONT LES RESSORTISSANTS DE L'ONACVG ?

Sont ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre :

- » les invalides pensionnés de guerre et des opérations extérieures ;
- » les titulaires de la carte du combattant ;
- » les combattants volontaires de la Résistance ;
- » les conjoints et partenaires survivants pensionnés au titre du présent code ou qui auraient bénéficié d'une pension militaire ou de victime civile, s'ils n'avaient pas opté pour un autre régime de pension ;
- » les ascendants de militaires ou de civils morts pour la France ;
- » les pupilles de la Nation et orphelins de guerre ;
- » les déportés et internés résistants et politiques ;
- » les anciens prisonniers de guerre ;
- » les patriotes résistant à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle, incarcérés en camps spéciaux ;
- » les réfractaires ;
- » les patriotes transférés en Allemagne ;
- » les patriotes réfractaires à l'annexion de fait ;
- » les victimes civiles de guerre ;
- » les personnes contraintes au travail en pays ennemi ;
- » les victimes de la captivité en Algérie ;
- » les titulaires du titre de reconnaissance de la Nation ;
- » les prisonniers du Viet-Minh ;
- » les conjoints ou partenaires survivants de titulaires de la carte du combattant ou de bénéficiaires du présent code.

## LES AXES STRATÉGIQUES DU FUTUR COP 2019-2023

La mise en œuvre du COP 2014-2018 et l'actualité (attentats terroristes, engagements extérieurs de nos armées, application des mesures de la modernisation de l'action publique) ont profondément transformé l'action, les missions, l'organisation et l'image de l'ONACVG qui doit aujourd'hui prolonger et consolider sa mutation. Ce sera l'ambition de son COP 2019-2023 qui pourrait être articulé en cinq axes :

- » un axe dédié à sa mission de solidarité qui doit être consolidée après l'important travail de refonte mené depuis 2014 ;
- » un axe consacré aux actions de reconnaissance et de réparation ; un effort sera fait pour faciliter l'accès à ces droits ;

- » un axe consacré aux actions de mémoire qui viseront à promouvoir une citoyenneté active et un lien vivant entre le monde combattant et la jeunesse ;
- » un axe consacré aux mesures de modernisation, de simplification et de rationalisation du fonctionnement de l'office et de son organisation ; il s'agira notamment de se conformer aux orientations et objectifs fixés par le programme de transformation gouvernemental « Action publique 2022 » ;
- » un axe consacré au renouvellement de l'esprit paritaire, la gouvernance de l'Office, et au Bleu de France.





### Le conseil d'administration

Composé de 40 membres nommés pour 4 ans, il est présidé par le ministre chargé des anciens combattants. Il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État.

Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3<sup>e</sup> collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voie délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voie consultative. Le conseil d'administration a été renouvelé pour un mandat de quatre ans par arrêté du 13 janvier 2016.

### Les conseils départementaux

Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, plusieurs commissions peuvent être constituées pour se prononcer sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, les projets relatifs à la politique de mémoire, ou les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau. Enfin, le conseil départemental peut émettre un avis sur les demandes de cartes soumises à la commission nationale de la carte du combattant. Ces conseils départementaux seront tous renouvelés en 2019.

### La commission nationale de la carte du combattant

La commission nationale de la carte du combattant est composée de 27 membres dont 21 représentent les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants et 6 représentent les armées à raison de deux représentants par armée.

La commission nationale se réunit soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes d'attribution ou de retrait de la carte du combattant.

### La commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau

Présidée par le secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, elle est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée d'étudier les demandes d'attribution des diplômes, d'instruire

les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme, d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs et de se prononcer sur les questions relatives à la mission de porte-drapeaux et aux règles vestimentaires et éthiques y afférentes.

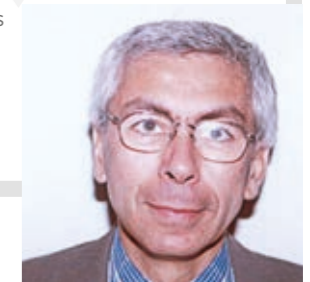
“ Fils d'un compagnon de la Libération, j'ai toujours suivi de près les questions relatives à la mémoire et à l'héritage historique mais aussi moral de la Résistance. J'ai participé à la création de l'association qui soutient la Fondation de la Résistance, « Mémoire et Espoirs de la Résistance » il y a plus de vingt ans. J'ai siégé de longues années au conseil d'administration de la Fondation elle-même, sous la présidence et aux côtés de très grands résistants, tels que Jean Mattéoli ou Pierre Sudreau. J'ai toujours eu beaucoup de respect et d'admiration pour ces hommes et ces femmes qui ont pris tous les risques, pour nombre d'entre eux au prix de la torture, de la déportation, de leur vie, pour défendre des valeurs de liberté et de justice sans rien demander en contrepartie.

J'ai eu par ailleurs l'occasion de me pencher sur les questions de défense, notamment à travailler sur le devenir de nos soldats après leur départ de l'armée comme président de la chambre de la Cour des comptes en charge notamment du contrôle du ministère de la Défense et des anciens combattants.

Je mesure ce que notre pays doit à ceux qui se sont battus pour lui, que ce soit dans l'ombre du combat clandestin, dans l'épopée de la France Libre ou durant les conflits qui ont précédé ou suivi cette période.

Je suis frappé par le fait que la composition paritaire de ce conseil permette de réunir autour d'une même table une telle diversité d'acteurs, et créer un lieu de dialogue tout à fait remarquable.

Je suis très heureux de contribuer à l'action des pouvoirs publics envers nos vétérans. J'attache également une grande importance au rôle de l'Office dans la préservation des valeurs pour lesquelles ils se sont battus, et cela dans un contexte de recherche de Paix et de réconciliation.



**Gilles-Pierre Levy, 72 ans,** président de la Fondation de la Résistance, membre du conseil d'administration de la Fondation de la France Libre, membre du conseil d'administration de l'ONACVG au titre du 3<sup>e</sup> collège.







## Conseil d'administration de l'ONACVG

### PRÉSIDENCE

#### Président

**Mme la secrétaire d'État Geneviève Darrieussecq**  
Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

#### 1<sup>er</sup> vice-président

**M. Jacques Goujat †**

#### 2<sup>e</sup> vice-président

**M. l'amiral (2s) Henry Lacaille**

### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE

#### EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

##### Sénat

**Mme Pascale Gruny**  
Sénatrice de l'Aisne

##### Ministère des Armées

**M. Jean-Paul Bodin**  
Secrétaire général de l'administration

##### Ministère de l'Intérieur

**M. Sylvain Mattiucci**  
Directeur de la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA)

##### Assemblée nationale

**M. Fabien Gouttefarde**  
Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées

##### Ministère de l'Intérieur

**M. le préfet Martin Jaeger**  
représentant le secrétaire général du ministère chargé de l'Intérieur

##### Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

**Mme Corinne Pereira Da Silva**  
représentant le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

##### Ministère de l'Action et des Comptes publics

**M. Louis d'Humières**  
représentant le directeur du budget

##### Ministère de l'Éducation nationale

**Mme Françoise Petreault**  
représentant le directeur général de l'enseignement scolaire

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES CONFLITS 1939-1945, D'INDOCHINE ET DE CORÉE

**M. Alain Bataillon-Debès**  
Président, Association nationale des combattants volontaires de la Résistance

#### M. le général (2s) Guy Simon

Ancien président national, Association nationale des anciens et amis de l'Indochine et du souvenir indochinois

#### M. Yves DOURY

Secrétaire général, Union française des combattants et victimes de guerre (UFAC)

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC

#### M. Hocine Bouares

Président national, Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace (AFRONAAA)

#### M. Guy Darmanin

Président national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. Serge Drouot

Secrétaire national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. André Fillere

Vice-président, Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

#### M. Gérard Colliot

Vice-président national, Union nationale des combattants

#### M. Jacques Goujat †

Président, Union française des associations d'anciens combattants et de victime de guerre (UFAC)

#### M. Jean-Claude Klinkert

Vice-président, Union fédérale (UF)

#### M. le général (2s) Roger Pessidou

Président d'honneur, Association nationale Les Ailes brisées

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES AU 2 JUILLET 1964

#### M. Laurent Attar-Bayrou

Président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (FNAME)

#### M. Dominique Lépine

Président national, Union fédérale (UF)

#### M. le général (2s) Bernard Janvier

Vice-président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures.

#### M. le général (2s) Pierre Saint-Macary

Président général, Union nationale des combattants (UNC)

#### M. l'amiral (2s) Henri Lacaille

Président national, Fédération nationale « André Maginot », des anciens combattants (FNAM)

#### M. le général (2s) André Soubirou

Président national, Association nationale des participants aux OPEX (ANOPEX)

### 2<sup>E</sup> COLLÈGE

#### AU TITRE DES DIVERSES CATÉGORIES DE RESSORTISSANTS DU CODE DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

#### M. le général (2s) Jean-Pierre Beauchesne

Président national, Fédération des anciens combattants résidant hors de France (FACS)

#### M. le général (2s) Paul Dodane

Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (ANOPEX)

#### Mme Michèle Buisson

Vice-présidente, Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC)

#### Mme Denise Fournier

Secrétaire juridique et sociale, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

#### M. Raymond Casal

Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

#### Mme Mireille Gourlan

Secrétaire générale adjointe, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCP/CATM)

### Mme Paule Sudre

Présidente adjointe et trésorière, Fédération nationale des fils et filles des morts pour la France Les Fils des tués

### 3<sup>E</sup> COLLÈGE

#### M. le contrôleur général Serge Barcellini

Président général, Le Souvenir Français (SF)

#### M. Alain Clerc

Secrétaire général, Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

#### M. le général (2s) Bruno Dary

Président, Comité de la Flamme

#### M. le général (2s) Bruno Cuche

Président, Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque (MLH)

#### M. Gilles Levy

Président, Fondation de la Résistance

#### Représentants du personnel

#### Mme Dominique Seco-Vigneron

Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG

#### Mme Claude Michèle Jeoffroi

Secrétaire générale, Section syndicale de CFDT de l'ONACVG

### MEMBRES EXPERTS

#### Mme Carole Damiani

Directrice, Paris Aide aux victimes (PAV-75)

#### M. Jean-Jacques Jordi

Historien

#### M. le général (2s) Vincent Leroi

Président, Solidarité défense (Commission Mémoire et Solidarité de l'ONACVG)

#### M. Hubert Tison

Secrétaire général, Association des professeurs d'histoire et de géographie

#### M. le médecin général inspecteur Christian Plotton

Directeur, Institut national des Invalides (INI)

2016-2019





# TROIS GRANDES MISSIONS



## 1.

### AIDER ET ACCOMPAGNER

**Mission « historique » de l'ONACVG depuis sa création, la solidarité envers le monde combattant s'exerce en premier lieu au travers de l'accueil des ressortissants dans l'ensemble des services de proximité. L'accueil physique, les visites à domicile, les réponses aux courriers, aux e-mails et aux appels téléphoniques permettent d'écouter, d'orienter et si nécessaire d'aider financièrement plus de 70 000 ressortissants chaque année, grâce à un budget d'action sociale en augmentation sensible depuis plusieurs années.**

Cette écoute attentive, cette présence des services au plus près des ressortissants sont le gage d'un accompagnement personnalisé, signe de reconnaissance envers ces « citoyens plus », anciens combattants, conjoints survivants, pupilles et victimes du terrorisme, qui continuent de promouvoir les valeurs de la République.

Profondément revisitée en 2015, l'action sociale de l'Office s'est fixé des objectifs ambitieux, tournés vers les ressortissants les plus fragiles.

En 2018, 29,5 M€ ont été consacrés à l'accompagnement financier des ressortissants. C'est une année exceptionnelle en termes d'engagement financier, point d'orgue de plusieurs années d'efforts soutenus en faveur des différentes catégories de ressortissants.

#### Une année consacrée à l'harmonisation des aides

Fin janvier 2018, le guide pratique de la solidarité, élaboré en concertation avec les services de proximité, a été diffusé à tous les agents en charge de la mission solidarité. Ce guide précise la procédure à suivre pour accorder des aides financières en tenant compte de la situation sociale individuelle de chaque ressortissant et met en place une fiche d'aide à la décision.

L'objectif de ce guide est d'harmoniser les pratiques et les montants d'aide accordés dans tous les départements métropolitains. Cette demande avait été formulée par les parlementaires lors de la rédaction de leur rapport sur l'action sociale de l'Office, paru en octobre 2016.

En complément de ce guide, une série de rencontres des agents de solidarité a été organisée à Nancy, Lyon et Marseille. Coordonnées par les assistantes de service social et réunissant les agents de solidarité des départements, ces réunions sont d'excellents supports de communication sur les bonnes pratiques de chaque service et permettront, avec leur généralisation, de poursuivre l'harmonisation des pratiques et la mise en place d'un réseau des agents de solidarité.

Les conclusions de ces réunions seront également une source d'améliorations à apporter au guide pratique.



PLUS DE **70 000** ressortissants orientés et aidés chaque année



**29,5 M€** consacrés à l'accompagnement financier des ressortissants en 2018





### Un rééquilibrage progressif des aides en faveur des plus démunis

L'Office a pour vocation d'aider les plus démunis de ses ressortissants. Tous les dossiers d'aides financières sont étudiés de la même façon, quelle que soit la qualité du demandeur, en s'appuyant sur la fiche d'aide à la décision.

Le nombre d'interventions financières est sensiblement rééquilibré en faveur des anciens combattants et des OPEX. La part des crédits attribués aux veuves, qui ont souvent des revenus modestes, atteint néanmoins 44,87 % du budget total des aides financières.

BÉNÉFICIAIRES	NOMBRE D'INTERVENTIONS	MONTANT
Anciens combattants	17 461	10 110 823 €
<i>dont harkis</i>	795	467 191 €
<i>dont anciens combattants des OPEX</i>	3 015	2 329 892 €
- <i>dont aides à la reconversion</i>	431	449 634 €
Veuves	21 848	12 136 204 €
Pupilles de la Nation	6 458	5 076 404 €
<i>dont Pupilles et orphelins de guerre majeurs</i>	2 442	1 541 718 €
<i>dont Pupilles mineurs ou en études</i>	4 010	3 529 619 €
<i>dont reconversion professionnelle</i>	6	5 067 €
Assistance aux ressortissants à l'étranger	7 313	1 500 526 €
Victimes d'actes de terrorisme	142	136 628 €
<i>dont reconversion professionnelle</i>	13	27 330 €
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	72	87 709 €
Action sociale collective en direction des ressortissants hébergés en EHPAD	2 035	258 669 €
Action sociale collective en direction des blessés	200	123 063 €
<b>Total interventions</b>	<b>55 529</b>	<b>29 430 026 €</b>
Prêts et avances remboursables	97	139 200 €
<b>Total général</b>	<b>55 626</b>	<b>29 569 226 €</b>



Les anciens combattants ont, quant à eux, bénéficié de 35,95 % des aides, dont 7,8 % en faveur de la quatrième génération du feu, budget en augmentation sensible depuis plusieurs années. Les Pupilles majeurs et mineurs ont également vu le budget qui leur est consacré augmenter considérablement, en raison notamment de l'accroissement du nombre d'adoptions sur les deux dernières années. Leur part du budget atteint désormais 18,77 %. L'année 2018 est pour les pupilles de la Nation une année hors norme en raison de l'attribution d'une aide spécifique en cette dernière année du centenaire de la Grande Guerre.

L'année 2018 enregistre une hausse des crédits alloués, en raison de reports importants de l'année précédente et de crédits complémentaires du Bleu de France en augmentation sensible.

### Un accompagnement des soldats de la 4<sup>e</sup> génération du feu

À l'heure actuelle, l'ONACVG accompagne 246 blessés dans le cadre des conventions signées avec les armées et 1040 hors convention. Ils sont ainsi 1286 à bénéficier d'un soutien administratif et social.

Cet accompagnement est fondamental car, en quittant l'institution, ces ressortissants font partie des plus démunis, avec des revenus disponibles inférieurs à 200 € par mois. C'est la raison pour laquelle, un effort important est maintenu dans le domaine de la reconversion et la réinsertion professionnelle de l'ensemble des ressortissants n'ayant pu bénéficier d'un soutien.

À l'aide de ces crédits, l'ONACVG accompagne également les soldats blessés dans leur parcours de réinsertion sociale par le sport. En partenariat étroit avec le Centre national des sports de la Défense (CNSD), l'Office soutient l'équipe des *Invictus Games*.



#### Aides à la reconversion

QUALITÉ DE RESSORTISSANT	NOMBRE D'INTERVENTIONS	MONTANT DES INTERVENTIONS - ONACVG
Anciens combattants des OPEX	431	714 785,00 €
Pupille de la Nation	6	10 867,00 €
VAT	13	30 830,00 €
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>756 482,00 €</b>
Montant moyen par intervention		1 681,07 €

Âge minimum 2018	Âge maximum 2018	Moyenne 2018
23	59	41

#### INVICTUS GAMES

Pour leur 4<sup>e</sup> édition, les *Invictus Games* se sont déroulés au parc olympique de Sydney en octobre 2018 : 25 compétiteurs, militaires blessés, ont porté les couleurs de la France parmi plus de 500 autres issus de 18 nations, dans 11 disciplines différentes. L'Office, à travers l'ONBF, accompagne nos athlètes en sa qualité de partenaire privilégié du Centre national des sports de la Défense. Dans le cadre de la convention signée en 2016, l'ONACVG prend en charge les frais de déplacements, les achats d'équipements et une partie des stages de préparation nécessaires aux épreuves sportives, pour un montant total de plus de 10 000 €. Le palmarès 2018 : 33 médailles, dont 14 d'or, 8 d'argent et 11 de bronze.





### La poursuite du soutien aux victimes du terrorisme

Trois attentats ont été commis en France en 2018 (Carcassonne-Trèbes le 23 mars, Paris Opéra le 12 mai, et Strasbourg le 11 décembre), ajoutant 93 victimes à la liste des années précédentes.

### Pupille de la Nation : un statut centenaire et toujours aussi actuel

Avec 182 adoptions en 2018, dont 98 liées aux actes de terrorisme, le nombre total d'adoptions reste très élevé chaque année depuis 2015. En deux ans, 372 nouveaux Pupilles ont été adoptés. Le nombre de Pupilles de moins de 21 ans accompagnés par les services de proximité s'élève donc à plus de 700 et plus de 900 si l'on ajoute ceux qui poursuivent leurs études au-delà de 21 ans.

Le travail d'accompagnement des services est fondamental et concerne aussi bien le soutien matériel que moral dû aux familles. Ainsi, l'année 2018 a à nouveau donné lieu à plusieurs réunions de Pupilles dans les services départementaux.

Le budget consacré aux Pupilles a connu une augmentation significative de 78,60 %, liée en grande partie au versement d'une aide exceptionnelle en décembre 2018.

#### Nombre d'adoptions prononcées en 2018 par catégorie d'âge et par nature

CATÉGORIE D'ÂGE	ORPHELINS	ENFANTS DE BLESSÉS DIRECTES	VICTIMES	TOTAL	RÉPARTITION PAR ÂGE
0 à 5 ans	4	16	1	21	12 %
6 à 10 ans	4	33	12	49	27 %
11 à 15 ans	2	36	4	42	23 %
16 à 18 ans	2	21	5	28	15 %
19 à 21 ans	6	20	8	34	19 %
21 ans et plus		5	3	8	4 %
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>131</b>	<b>33</b>	<b>182</b>	<b>100 %</b>

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMBRE D'INTERVENTIONS	MONTANT DES INTERVENTIONS
Aide aux études (scolarité, études supérieures et apprentissage)	1 313	1 083 791,00 €
Aide à la vie quotidienne (chèques, dépenses courantes, frais médicaux, vacances, colis douceurs)	1 460	890 757,00 €
Aide au premier emploi	1	550,00 €
Étrennes	700	390 600,00 €
Aide à la majorité	29	29 961,00 €
Aides exceptionnelles	842	1 138 409,00 €
<b>Total des interventions au profit des Pupilles mineurs</b>	<b>4 345</b>	<b>3 534 068,00 €</b>

“ Au sein du département de la Solidarité, je suis responsable de toutes les actions menées en faveur de nos militaires blessés. En liaison avec nos 105 services de proximité, les cinq cellules d'aide aux blessés et l'ensemble des Hôpitaux d'Instruction des Armées, je coordonne le suivi personnalisé de chacun des 1286 blessés.

J'ai également la mission d'accompagner l'ensemble des ressortissants qui se retrouvent sans emploi ou avec un besoin essentiel de formation.

Dès mon arrivée à l'Office, je me suis vu confier la mission de renouer le contact avec les rescapés de l'attentat du Drakkar qui a eu lieu à Beyrouth le 23 octobre 1983. Avec le soutien appuyé du département Reconnaissance et Réparation, le premier travail a été de leur délivrer la carte du combattant et de les accompagner dans leur dossier de pension militaire d'invalidité. Aujourd'hui nous suivons 32 des 38 derniers survivants.

Cette mission m'amène à sillonner la France en participant notamment aux journées de solidarité du monde combattant axées sur les blessés OPEX. Elles me permettent de porter la parole de la direction générale en communiquant sur les actions de l'Office.

Les actions de solidarité envers nos blessés de guerre sont variées, en liaison avec nos partenaires principaux que sont le (CNSD), le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) et le monde associatif.

Communiquer sur nos actions c'est aussi participer à la recherche permanente de dons en faveur du Bleuet de France. Je garde en mémoire mes missions, à l'occasion du *Charity Soccer Day* au siège de l'OTAN, avec Laurent Catelain et Damien Legrand, deux blessés ambassadeurs du Bleuet de France. Les sommes versées alimentent les dons dédiés aux militaires blessés.



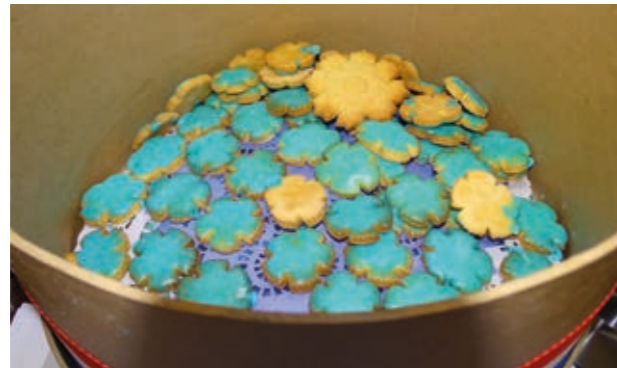
Lieutenant-colonel (er) Jacky Allavena, 62 ans, chef du bureau des blessés et de la reconversion professionnelle depuis novembre 2015





### Le réseau des EHPAD labellisés: un engagement pérennisé en faveur du bien-être des ressortissants les plus dépendants

Depuis 1999, l'Office remet le label « Bleuet de France » à certains établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés.



Les établissements candidats à l'obtention du label « Bleuet de France » voient leur dossier étudié par la Commission nationale du label, qui se réunit régulièrement et émet un avis selon différents critères: nombre d'EHPAD d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois);

- » dimension sociale de l'EHPAD, selon qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale;
- » sensibilisation de l'EHPAD aux valeurs du monde combattant;
- » nombre de ressortissants résidant au sein de l'EHPAD candidat;
- » qualité de l'EHPAD en termes d'hébergement et de soin.

Parallèlement à la densification du maillage territorial de l'ONACVG, le réseau d'EHPAD labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents.

À ce jour, le réseau des établissements labellisés comporte 129 établissements dans 80 départements.



### L'action de l'ONACVG à l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, son action passe par l'intermédiaire:

- » de ses trois services en Afrique du Nord: Algérie, Tunisie, Maroc;
- » des ambassades et consulats de France, pour les états qui comptent un nombre significatif de ressortissants;
- » des offices d'anciens combattants conventionnés de 11 états africains et malgaches et pour l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires des postes consulaires (consul, attaché de défense, trésorier-payeur) et des anciens combattants et des membres de l'Assemblée des Français à l'étranger,

statue sur les demandes d'aides financières financées par nos ressortissants à l'étranger. En 2018, ce sont 1,5 M€ qui ont été versés à 7 313 ressortissants.

Dans les pays les plus touchés par les conflits, ces aides peuvent prendre la forme d'aides en nature: aide alimentaire ou médicamenteuse. De même, l'Office apporte son soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant » qui accueillent encore, notamment en Afrique, de nombreux anciens combattants et leurs veuves, leur permettant d'exprimer, leurs besoins, souvent au travers des associations locales d'anciens combattants, mais aussi de se retrouver au travers de leurs souvenirs et de participer au devoir de mémoire.





## 2.

RECONNAÎTRE  
ET RÉPARERLe département  
reconnaissance  
et réparation

La mission d'attribution des cartes et titres reconnaissifs est l'une des plus anciennes et des plus essentielles confiées à l'ONACVG par l'État. Elle s'inscrit dans un processus partagé avec les services du ministère des Armées, qui élaborent la réglementation, qualifient les opérations et certifient les services accomplis à savoir la direction des affaires juridiques, la direction des ressources humaines et le service historique.

CARTE DU COMBATTANT  
Opérations extérieures

Depuis 1993, les militaires et civils déployés en opérations extérieures, peuvent se voir attribuer, sur leur demande, la carte du combattant sous certaines conditions. Depuis cette date, le nombre de cartes attribuées au titre des opérations extérieures s'élève à plus de 176 000.



Le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les conditions d'attribution de la carte OPEX ont été assouplies. Ainsi, les personnels militaires ou civils totalisant 4 mois ou 120 jours de présence sur un ou plusieurs théâtres d'opérations peuvent aussi en bénéficier.

Plus de 14 000 cartes du combattant OPEX ont été attribuées en 2018 auxquelles s'ajoutent 9 590 titres de reconnaissance de la Nation délivrés en 2018.

## Afrique du Nord

L'annonce en mai 2018 de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées d'ouvrir des droits à la carte du combattant aux personnes présentes en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1<sup>er</sup> juillet 1964 va renverser la tendance constatée ces dernières années d'une diminution de l'attribution des cartes au titre de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc qui est passée de 14 799 en 2014 à 2 065 en 2018.

MENTION  
« MORT EN DÉPORTATION »

La loi du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation, portée par le ministre de la Justice de l'époque Robert Badinter, visait à régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues, et à lutter contre toute forme d'ignorance que l'oubli de ces événements tragiques aurait pu amener et *a fortiori* combattre le négationnisme.

À cet égard, ces dernières années, l'ONACVG s'est particulièrement attaché à établir les actes de décès des enfants victimes des persécutions antisémites du 3<sup>e</sup> Reich et de Vichy pour lesquels aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi.

Ce travail d'investigation et d'instruction continue maintenant pour les adultes nés à l'étranger et déportés de France. Ainsi, en 2018, 695 actes de décès ont été établis et 3 arrêtés collectifs ont été publiés au *Journal officiel* correspondant à l'attribution de 783 mentions MED. Pour information, 81 851 mentions MED ont été attribuées depuis 1985.

TERRITOIRE OU OPÉRATION	NOMBRE DE CARTE DU COMBATTANT DÉLIVRÉES EN 2018
Afghanistan	1 227
Barkhane	4 017
Bosnie-Herzégovine	9
Cambodge	41
Cameroun	10
Chammal	1 419
Congo	5
Corymbe	3
Côte d'Ivoire (Licorne)	741
Côte d'Ivoire (Calao)	4
Égypte	1
Eunavfor Sofia	1
Ex-Yougoslavie	2 229
Gabon	37
Haïti	58
Héraclès mer	144
Irak	3
Jordanie (Tamour)	17
Kosovo (Minuk)	24
Liban	504
Libye (Harmattan)	161
Madagascar	2
Mali EUTM	2
Mali (Minusma)	6
Mali (Serval)	329
Mauritanie (1 <sup>re</sup> période)	16
Mauritanie (2 <sup>e</sup> période)	13
Méditerranée orientale (Suez)	5
Minurso	2
Ouganda	2
Région du golfe persique et d'Oman (opération maritime)	125
Région du golfe persique et d'Oman (opération militaire)	135
République centrafricaine (1 <sup>re</sup> période)	69
République centrafricaine (2 <sup>e</sup> période)	45
République centrafricaine (3 <sup>e</sup> période)	67
République centrafricaine (EUFOR Tchad)	7
République centrafricaine (EUMAM - RCA)	10
République centrafricaine (Minurcat)	3
République centrafricaine (Minusca)	21
République centrafricaine (Sangaris)	298
République démocratique du Congo (Mamba et Monuc)	4
République démocratique du Congo (Monusco)	3
République du Liban et Israël (Daman)	838
Rwanda	10
Somalie (maritime et aérienne)	9
Somalie (Atalanta)	141
Eufor Tchad RCA	34
Tchad (Minurcat 1 <sup>re</sup> période)	1
Tchad (Minurcat 2 <sup>e</sup> période)	8
Tchad (Tacaud, Silure, Manta, Épervier)	1 134
Timor oriental	1
Zaïre (ex-Congo belge)	9
<b>Total</b>	<b>14 004</b>





## TROIS GRANDES MISSIONS

### MENTION « MORT POUR LA FRANCE »

Créée en juillet 1915, la mention « Mort pour la France » honore la mémoire des victimes de guerre. Elle est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. Les dispositions initiales applicables à compter du 2 août 1914 ont été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits

ultérieurs. Ces textes sont aujourd'hui intégrés dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG). Le code de la défense a étendu ces dispositions aux militaires décédés lors d'opérations extérieures (OPEX), dès lors que ces opérations sont dûment reconnues comme telles par un arrêté de la ministre des Armées. En 2018, 180 mentions ont été accordées, dont 3 au titre des opérations extérieures.

### Mentions « Mort pour la France » attribuées en 2018 par conflit

	AVIS FAVORABLES		AVIS DÉFAVORABLES		TOTAL
	MILITAIRES*	CIVILS*	MILITAIRES*	CIVILS*	
1914-1918	36	6	12	22	76
1939-1945	11	90	8	2	111
Indochine	1	0	2	0	3
Algérie	10	22	13	23	68
Afghanistan	0	0	0	0	0
Mali	2	0	2	0	4
Autres OPEX	1	0	2	0	3
Hors guerre	1	0	2	0	3
<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>118</b>	<b>41</b>	<b>47</b>	<b>268</b>

\* Y compris militaires et civils décédés après réforme ou pension.

### MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION »

La mention « Mort pour le service de la Nation » a été instituée en décembre 2012 par la loi relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Cette mention est applicable aux décès survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002. L'ONACVG est chargé de l'instruction de l'ensemble des demandes. À ce titre, il constitue le dossier et soumet un projet de décision à la signature du ministre compétent.

En 2018, l'ONACVG a fait porter la mention « Mort pour le service de la Nation » sur les actes de décès de 4 militaires (2 gendarmes, 2 sapeurs pompiers de Paris).

Au total, au 31 décembre 2018, 63 mentions « Mort pour le service de la Nation » ont été attribuées à :

- » 44 militaires dont 19 gendarmes ;
- » 11 policiers ;
- » 8 fonctionnaires.

### Mentions « Mort pour le service de la Nation » attribuées en 2018

	ATTRIBUTIONS ANTÉRIEURES À L'ANNÉE 2018	ANNÉE 2018	TOTAL
Militaires	40	4	44
<i>dont gendarmes</i>	17	2	19
Policiers	11	0	11
Fonctionnaires	8	0	8
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>63</b>

## LA RETRAITE DU COMBATTANT

### Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant 2011-2018

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectifs retraite du combattant au 31 décembre	1 287 388	1 237 694	1 200 185	1 159 167	1 108 996	1 058 947	1 003 202	940 071
<i>dont nouvelles retraites liquidées</i>	10 686	16 303	18 327	17 058	11 395	7 663	5 472	4 731

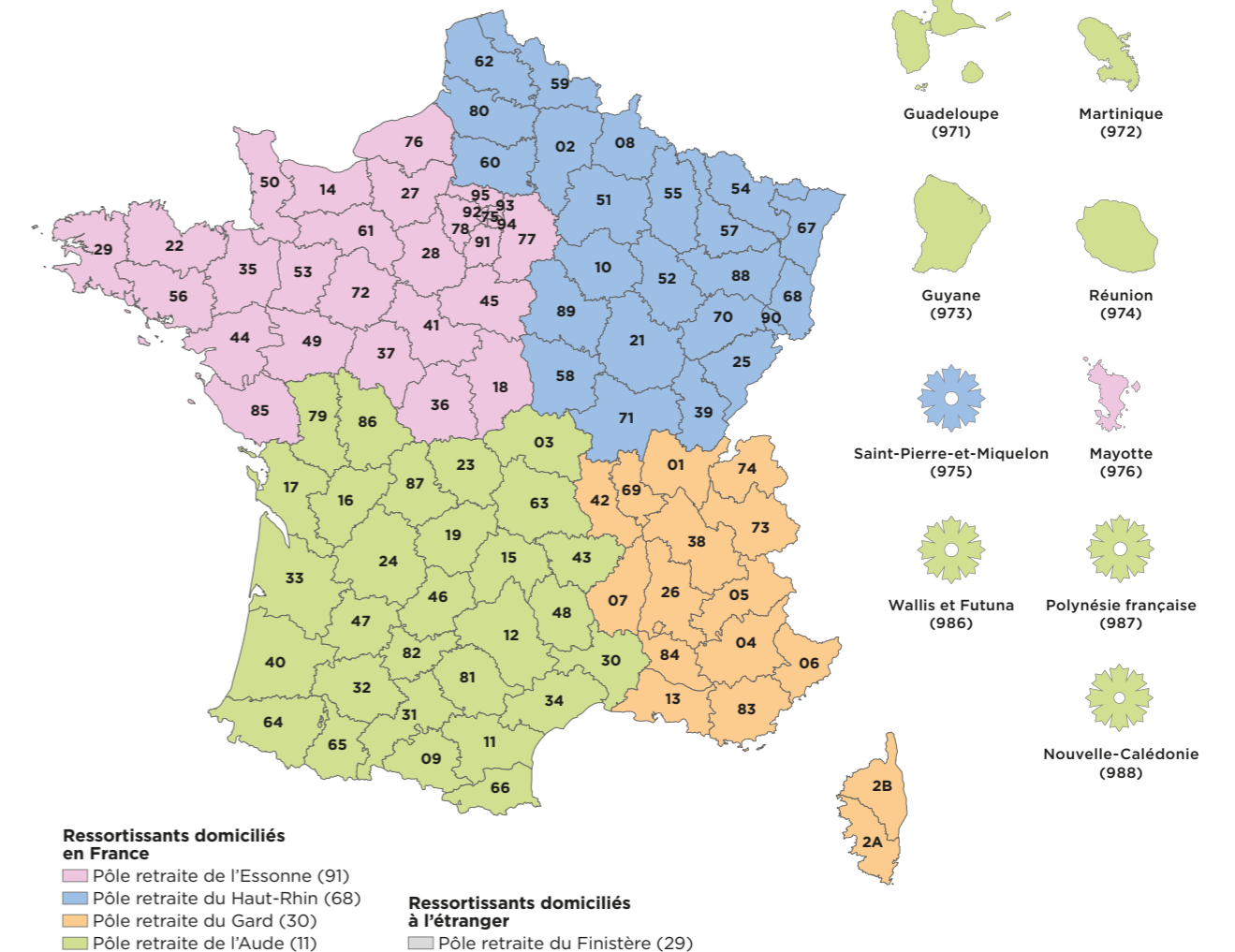
### Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant par conflit au 31 décembre 2018\*

	14/18 ET TOE	1939-1945	INDOCHINE ET CORÉE	AFN	OPEX	DIVERS	TOTAL
Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant par conflit au 31 décembre 2018	1 157	52 765	7 446	797 863	22 063	58 777	940 071

\* Source SRE y compris la rubrique « non renseigné »

Le fichier Pastel concerne les ressortissants des pays d'Afrique pour lesquels le SRE ne dispose pas d'une ventilation par conflit.

### Répartition des zones de compétence des pôles retraite de l'ONACVG







## TROIS GRANDES MISSIONS

### INDEMNISATION DES ORPHELINS DE LA DÉPORTATION RACIALE ET DE LA BARBARIE NAZIE

En 2018, 149 nouvelles demandes ont été reçues dont 11 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000, et 138 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. 32 propositions de décisions d'accord et 283 propositions de rejet ont été transmises à la signature du Secrétaire général du gouvernement.

### LES CARTES DE STATIONNEMENT Carte de stationnement pour personnes handicapées

La carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de bénéficier des dispositions qui peuvent être prises en faveur des personnes handicapées et notamment d'utiliser les emplacements réservés au stationnement des personnes handicapées en tous lieux ouverts au public.

Elle est attribuée par le représentant de l'État dans le département, sur proposition du chef du service départemental de l'ONACVG compétent, pour une durée minimale d'un an et jusqu'à une durée illimitée. Elle est valable dans toute l'Union européenne mais ne dispense pas son titulaire du port d'autre signe découlant de l'acquiescement d'autres redevances ou taxes, par exemple du port de la vignette Crit'Air pour circuler dans les zones à circulation restreinte.

### Cartes d'invalidité

En application des articles L.251-1 et L.251-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG), les pensionnés au titre de ce code pour lesquels il a été reconnu une invalidité temporaire ou définitive d'au moins 25 % peuvent prétendre à la délivrance d'une carte d'invalidité. Elle permet de bénéficier de réduction de tarifs pour les voyages effectués sur les lignes de SNCF Mobilités :

- » carte d'invalidité à simple barre bleue (invalides de 25 à 45 %) : 50 % de réduction;
- » carte d'invalidité à simple barre rouge (invalides de 50 % et plus) : 75 % de réduction;
- » carte d'invalidité à double barre rouge (grand invalide non bénéficiaire de l'article L. 133-1 du CPMIVG) : 75 % de réduction pour le pensionné et pour le guide;
- » carte d'invalidité à double barre bleue (grand invalide bénéficiaire de l'article 18 du code précité) : 75 % pour le pensionné et gratuité pour le guide.

La carte d'invalidité qui est valable 10 ans, est strictement personnelle et ne peut, sous peine de retrait, être utilisée par un tiers.

## Actions en faveur des harkis et rapatriés

### LE DÉPARTEMENT DES RAPATRIÉS ET DES ANCIENS MEMBRES DES FORCES SUPPLÉTIVES

Guichet unique pour les rapatriés dont les harkis, l'Office s'est doté d'un département chargé de l'instruction de l'intégralité des dispositifs en faveur de ces publics. Par ailleurs, il apporte son expertise aux autres acteurs institutionnels sur ces questions.

Ce département a été entièrement réorganisé en 2018 pour inclure le bureau central des rapatriés (BCR). Il participe, en lien avec le cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, à la conception des mesures en faveur des rapatriés, des harkis et de leurs familles. À ce titre, il a largement appuyé les travaux du groupe de travail harki.

L'accès à l'emploi des enfants de harkis est également une priorité du gouvernement. Les directeurs départementaux de l'Office, en lien avec l'Agence de reconversion de la Défense et Pôle emploi, assurent la mise en œuvre du dispositif des emplois réservés pour les enfants d'anciens supplétifs.



**17 M€**

d'allocations de reconnaissance et d'allocations viagères



**4 990**

bénéficiaires de l'allocation de reconnaissance et

**810**

bénéficiaires de l'allocation viagère en 2018

Par ailleurs, la transmission de ces mémoires se poursuit grâce à la collecte de témoignages d'anciens supplétifs, l'organisation de journées d'études sur leur engagement pour la France, l'élaboration d'expositions et la valorisation de sites (camps, hameaux de forestage).

Le département instruit aussi les demandes des rapatriés et anciens membres des formations supplétives et répond aux saisines des élus et des particuliers.







**LE BUREAU CENTRAL DES RAPATRIÉS**

Le service central des rapatriés (SCR) a pleinement intégré l'office le 1<sup>er</sup> janvier 2018, devenant le bureau central des rapatriés (BCR). Il est chargé de l'instruction de l'ensemble des dossiers concernant les aides et demandes d'informations ayant trait aux rapatriés, dont les anciens membres des formations supplétives et leurs ayants droit.

Ainsi, en 2018, le BCR a instruit plus de 380 dossiers de demandes d'allocations de reconnaissance ou d'allocations viagères pour les anciens membres des formations supplétives ou leurs veuves, 193 nouvelles personnes ont ainsi pu bénéficier de ces allocations au titre de l'année 2018. 90 demandes d'aides aux conjoints survivants, attribués sous conditions de revenus aux veuves des anciens harkis, ont également été traitées dont 71 ont pu être accordées en 2018.

Au bénéfice des enfants de harkis, 135 dossiers concernant les compléments de bourses scolaires et universitaires ont été traités et 121 acceptés.

**« AUX HARKIS, LA FRANCE RECONNAISSANTE »**

Le président de la République a souhaité la création du groupe de travail harkis, présidé par le préfet Dominique Ceaux, et composé de représentants d'associations, de l'Administration et de personnalités qualifiées. Au terme de ses travaux d'écoute, de concertation, puis d'évaluation des dispositifs existants, il a remis le 17 juillet 2018 son rapport: « Aux harkis, la France reconnaissante. »

Les mesures issues de ses préconisations, annoncées par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le 25 septembre, journée d'hommage national aux harkis, visent à parachever le travail de mémoire et la réparation. Elles renforcent également la solidarité à l'égard des anciens supplétifs et de leurs enfants.

Ainsi, pour les anciens supplétifs et leurs conjoints, l'allocation de reconnaissance et l'allocation viagère ont fait l'objet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 d'une revalorisation exceptionnelle de 400 €, inédite par son ampleur.

Pour leurs enfants, un dispositif de solidarité est institué, sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022, destiné à ceux qui subissent encore les conséquences de leur séjour prolongé dans les camps et les hameaux forestiers. Le montant de l'aide est déterminé par la situation socio-économique actuelle des demandeurs et leurs conditions de scolarisation de l'époque.

Ces aides de solidarité prendront en charge les dettes dans les domaines du logement, les frais de santé, et une participation au financement de formations ou d'actions d'insertion professionnelle.

En 2019 un budget de 10 M€ est prévu pour financer l'ensemble de ces mesures.

En ce qui concerne les rapatriés, près de 300 000 € d'aides ont été versées en 2018, incluant des secours sociaux, prestations de retraite ouvertes mais également aides au désendettement qui restaient en instance ou mesures de sauvegarde du toit familial. 38 associations de rapatriés ont également bénéficié d'une aide de l'Office au bénéfice de leurs actions d'insertion ou de transmission mémorielle, pour un montant total de 123 780 €.

Le BCR effectue par ailleurs un important travail d'authentification et de certification, de validation des services d'anciens supplétifs civils ou d'attestations de rapatriement. Parallèlement il traite en lien avec les services de proximité (SP) le dispositif des emplois réservés. Au total, près de 4 000 réponses ont été apportées aux usagers en 2018.

Par ailleurs, en 2018, 4 990 harkis ou veuves de harkis ont bénéficié de l'allocation de reconnaissance, et 810 veuves de l'allocation viagère.

Il a également fait part de son expertise au groupe de travail harki, présidé par le préfet Dominique Ceaux. Il a notamment dressé un panorama complet des aides existantes et une cartographie actualisée des associations de harkis.

Le BCR a enfin restructuré son organisation interne et a dû s'adapter aux mesures conservatoires interdisant l'accès aux archives du SCR à Périgueux, dont le reconditionnement constituera, avec le déménagement du bureau et l'appui à la mise en œuvre du dispositif d'aide en faveur des enfants de harkis, les trois principaux chantiers de l'année 2019.

**3.**

**TRANSMETTRE**

**Commémorer, partager, transmettre, valoriser pour une citoyenneté active**

Célébrer et commémorer les grandes dates et les événements qui ont fait notre histoire récente; partager une mémoire européenne et internationale des conflits passés pour promouvoir la paix; transmettre enfin des valeurs de civisme, de respect, de solidarité, d'engagement et de courage aux jeunes générations, telle est la mission de transmission mémorielle que remplit l'ONACVG auprès de la jeunesse.

Opérateur majeur de la politique mémorielle du ministère des Armées, définie par la Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives (DPMA), l'ONACVG est chargé de décliner localement les thématiques liées au calendrier commémoratif. À ce titre, il s'attache à rendre hommage aux anciens combattants et victimes de guerre d'hier et d'aujourd'hui, à préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines qui sont au cœur de l'apprentissage civique des jeunes citoyens.

Au quotidien, ce travail de mémoire s'exprime au travers d'une grande variété d'actions pédagogiques et culturelles développées avec un large spectre de partenaires associatifs et institutionnels.

Ces opérations, mises en œuvre sur l'ensemble du territoire grâce au maillage territorial de l'ONACVG se déclinent sous toutes les formes pour susciter l'adhésion de la jeunesse: expositions, rencontres intergénérationnelles, rallyes sportifs, concours scolaires, colloques scientifiques, projections artistiques, voyages sur les lieux de mémoire, etc.

La coordination de ces missions est confiée au département de la mémoire. En lien étroit avec les services de proximité, ce département anime le réseau des coordonnateurs mémoire et communication et pilote la valorisation des hauts lieux de mémoire.



Extrait de l'œuvre audiovisuelle lauréate de la « mention spéciale armistice » de la 12<sup>e</sup> édition (2017-2018) des « Petits Artistes de la mémoire », réalisée par la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école des Vignes de Nothalten (67).

**Les concours scolaires de l'ONACVG en 2018**

**POUR LES SCOLAIRES DU 3<sup>e</sup> CYCLE (CM1-CM2): « LES PETITS ARTISTES DE LA MÉMOIRE, LE REGARD DES ENFANTS SUR LA GRANDE GUERRE »**

À l'occasion de la dernière année du cycle du Centenaire, le règlement de cette 12<sup>e</sup> édition du concours prévoyait un « prix spécial armistice », distinct du premier prix, accordé à une classe ayant particulièrement valorisé la réconciliation franco-allemande dans son travail. Cette année, ce sont donc les élèves d'Oppède (Vaucluse) pour le premier prix et deux élèves de la classe de Nothalten (Bas-Rhin) pour le prix spécial, qui ont eu l'occasion de venir à Paris pour recevoir leurs prix des mains de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le 14 novembre 2018.

Ils ont également été reçus par l'ambassadeur d'Allemagne en France et ont visité le musée de la Grande Guerre de Meaux. Que ce soit un film en costumes d'époque pour les élèves de Nothalten ou un carnet de guerre autour de la figure du poilu Fortuné Nougier pour la classe d'Oppède, les travaux des lauréats 2018, pensés comme une expérience ludique et discursive pour le lecteur, ont été salués pour leur créativité et leur justesse.



**400**

bandes dessinées présentées lors du concours « Bulles de mémoires »



**287 classes**

participant au concours « Les Petits Artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre »





## TROIS GRANDES MISSIONS

### POUR LES PLUS GRANDS (COLLÈGE, LYCÉE ET HORS DU CADRE SCOLAIRE): « BULLES DE MÉMOIRE »

Avec environ 400 bandes dessinées présentées cette année, le succès de ce concours n'a pas été démenti. Le thème « Faire la paix, maintenir la paix » a inspiré plusieurs milliers d'élèves sur des conflits aussi variés que la Première Guerre mondiale, la guerre d'Espagne, les combats de Libération pendant la Seconde Guerre mondiale, la guerre du Liban ou la guerre d'Algérie. Tous ont eu à cœur de traiter la fin de guerre et de questionner le concept

fragile de paix, à travers le regard des belligérants mais aussi et surtout celui des victimes – souvent civiles – de ces conflits, et leurs conséquences sur les générations suivantes.

À l'occasion des commémorations de la fin du centenaire et du lancement du concours en Allemagne et en Belgique, les élèves lauréats des premiers prix de chaque catégorie ont été invités à participer à un séjour pédagogique franco-allemand inédit. Ils ont ainsi pu réfléchir, dialoguer et travailler avec de jeunes Allemands autour du concept de mémoire partagée.



Extrait de la BD lauréate de la 1<sup>re</sup> catégorie « collège par groupe », par la section internationale français/britannique du collège Antoine Watteau de Nogent-sur-Marne.

#### Quelles ont été les raisons de ta participation au concours et quelle expérience en retires-tu ?

C'est la troisième année que je participe à ce concours. Je l'ai découvert quand j'étais inscrite dans un club de dessin au collège à Dijon. J'en retire une très bonne expérience: cela m'a permis de progresser en dessin et de compléter mes connaissances historiques. En effet, pour que mon travail soit authentique et vraisemblable, j'ai fait un important travail de recherche.

#### Quels sont les enjeux de la transmission de la mémoire pour toi ?

Selon moi, transmettre la mémoire est essentiel pour éviter de reproduire les erreurs du passé. Si tout se répète comme un cycle, il n'y a pas de progrès. Il est donc important de transmettre ce savoir aux générations futures, pour que les combats n'aient pas été vains et pour restaurer les mémoires des victimes de guerre.

#### En tant que lauréate, tu as participé à un séjour pédagogique franco-allemand de cinq jours au mois de novembre 2018. Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

C'était super ! C'était la première fois que j'allais en Allemagne. Je suis ravie d'avoir visité Berlin et d'avoir pu passer une semaine avec de jeunes Allemands. C'était un échange culturel assez exceptionnel et j'ai trouvé cela très enrichissant de pouvoir partager nos différentes visions au cours des ateliers.



**Ariane Toussaint,**  
lauréate du 1<sup>er</sup> prix catégorie « candidat libre lycée »  
de la 4<sup>e</sup> édition de « Bulles de mémoire »



Exposition de l'ONACVG à l'Assemblée nationale. Présentation de l'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? » à l'Hôtel de Lassay en présence du président de l'Assemblée nationale, M. François de Rugy et de la députée de Côte-d'Or, présidente du groupe d'amitié France-Algérie, Mme Fadila Khattabi.

L'exposition de l'ONACVG présentée lors de l'édition 2019 des « Rendez-vous de l'histoire » à Blois.

### Plan d'action national « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie »

L'Office propose des outils pédagogiques innovants afin de mieux transmettre l'Histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie auprès des jeunes. Outre son exposition chronothématique « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées ? » qui circule dans les territoires, l'ONACVG a lancé en 2018 un vaste programme d'actions. Dispositif ambitieux alliant outils numériques, formations d'enseignants, témoignages en classes, et collectes d'archives orales, ce programme a déjà permis de toucher quelque 1500 élèves partout en France, de former des professeurs dans la plupart des académies et de récolter plus de 700 témoignages d'anciens acteurs de la guerre.

Les « témoignages à 4 voix », où un ancien appelé, un ancien harki, un ancien FLN et un ancien pied-noir échangent ensemble avec les jeunes sur leurs expériences, aident la jeunesse à réfléchir sur les notions de mémoires et d'identités. Les plans académiques de formation organisés en lien avec l'Éducation nationale permettent de former et « d'outiller » les professeurs qui souhaitent transmettre ces mémoires dans leur classe.



Ce programme s'inscrit depuis 2018 dans une perspective interministérielle. En effet, plusieurs institutions (DILCRAH, CGET, ECPAD, SHD, CIPDR) sont désormais partenaires du projet et participent à son déploiement partout en France.





## TROIS GRANDES MISSIONS

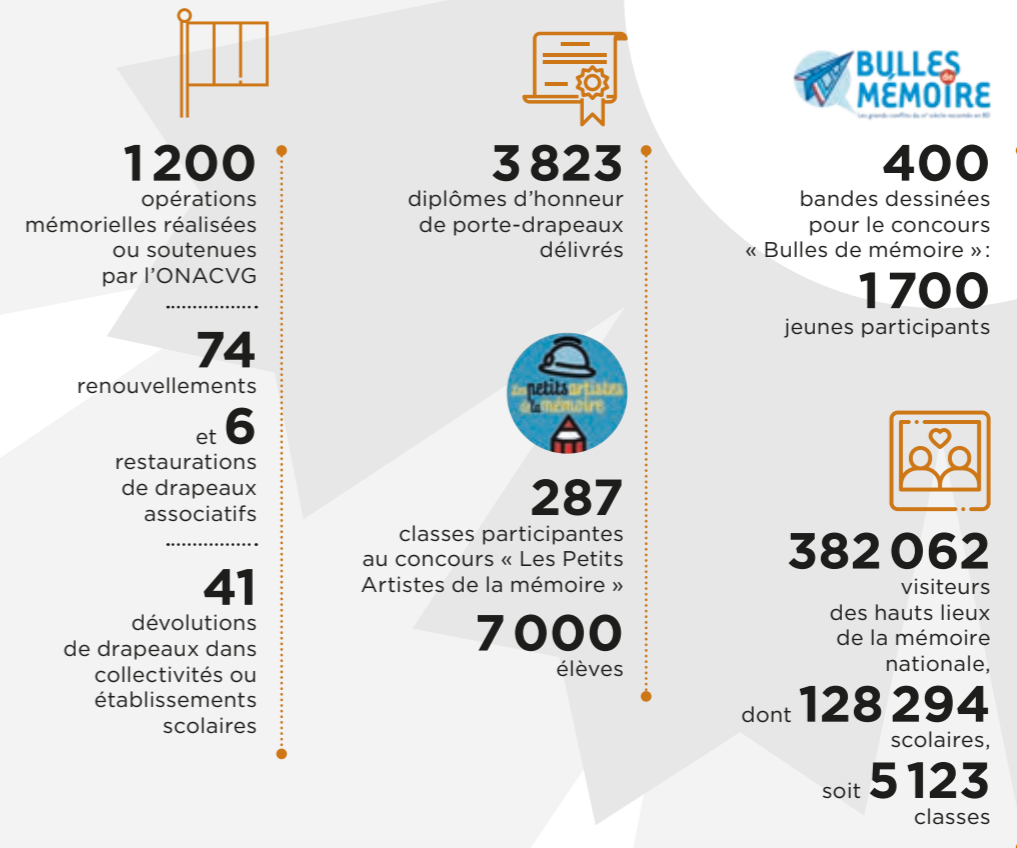
### Journée d'études « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées? » au Musée national de l'histoire de l'immigration

Dans le cadre d'une collaboration inédite avec le Musée national de l'histoire de l'immigration (MNHI), l'ONACVG a organisé en novembre 2018 une journée d'études sur le thème « La guerre d'Algérie, Histoire commune, mémoires partagées? » au Palais de la Porte Dorée à Paris.

En présence des deux directrices générales du MNHI et de l'ONACVG et de M. Benjamin Stora, historien et président du conseil d'orientation du Palais de la Porte Dorée,



cette journée d'études a permis, au public venu nombreux, d'écouter historiens, archivistes, sociologues et metteurs en scène présenter les différentes facettes de l'Histoire et des mémoires de ce conflit.



“ Mes missions à l'ONACVG consistent à élaborer des projets pédagogiques et mémoriels autour des grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle, comme par exemple, faire participer une classe à un atelier culinaire permettant de découvrir comment se nourrir pendant les grands conflits. J'assure également la communication auprès de nos différents partenaires et participe à la promotion du Bleuet de France en organisant des collectes.



Je dispose depuis trois ans d'une mission nationale pour notre concours de bande dessinée intitulé « Bulles de mémoire ». En lien avec la direction générale, je pilote le concours depuis la conception de chaque nouvelle édition jusqu'à l'organisation de la remise nationale des prix et du voyage pédagogique pour les lauréats. Je suis également l'interface entre les autres coordonnateurs mémoire et communication, la direction générale et le public pour toutes les questions relatives à ce concours.

En 2018, nos partenaires belges et allemands ont dupliqué le concours dans leur pays pour la plus grande satisfaction de tous.

L'ONACVG, en tant qu'opérateur mémoriel de l'État, est un établissement tourné vers la jeunesse. À ce titre, notre rôle auprès des jeunes générations est de leur faire prendre conscience des enjeux mémoriels et citoyens de notre histoire.



**Nathalie Marsaa, 36 ans,**  
coordinatrice mémoire et communication de l'ONACVG  
en région Occitanie depuis 2010



“ Mon rôle consiste à initier ou accompagner des projets ayant pour sujet la mémoire des conflits contemporains, en lien avec les directeurs de service de proximité et les autres coordonnateurs mémoire et communication. Je participe également à promouvoir l'Œuvre nationale du Bleuet de France lors de chacune de mes interventions.

Depuis un an, une mission nationale sur la valorisation des nécropoles nationales m'a été confiée. Cette mission se traduit par des opérations de valorisation et de médiation autour de ces lieux de mémoire, afin de renforcer leur visibilité et leur compréhension auprès du public. C'est dans ce cadre que des adolescents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et du Service Militaire Volontaire (SMV) ont été accueillis dans des nécropoles nationales, en Meuse et dans les Vosges. Au cours de cette visite je leur ai présenté le cadre historique mais aussi des portraits de soldats qui y sont inhumés.

Mes fonctions me permettent de travailler sur des projets pédagogiques et mémoriels variés, en lien avec une multitude de partenaires. Les opérations pédagogiques sont à mon sens les plus enrichissantes, car je participe lors de mes interventions à la transmission de la mémoire et à l'éducation citoyenne.

Mon action me permet au quotidien de renforcer le lien avec les jeunes générations et de mener des projets novateurs, comme l'initiative « Parrains de Guerre », qui a permis de créer une correspondance entre des soldats des deux régiments meusiens et deux classes de primaire.



**Jean-Bernard Lahausse, 33 ans,**  
coordonnateur mémoire et communication de l'ONACVG  
pour la région Grand-Est depuis 2011







## Valorisation des lieux de mémoire

### NÉCROPOLES NATIONALES ET CARRÉS MILITAIRES

Alors que les commémorations du centenaire de la Grande Guerre se sont achevées en 2018, l'Office a conduit, dans le cadre d'un plan de rénovation très ambitieux pour la période 2011-2018, des travaux de rénovation pour 38 millions d'euros au profit de plus de 80 sépultures de guerre sur le territoire national et en Afrique du Nord.

En Tunisie notamment, l'ONACVG a suivi les travaux de rénovation de la nécropole de Gammarth à Tunis pour près de 300 000 €.

En 2018, attaché à la promotion et la valorisation des 274 nécropoles et des 2 000 carrés militaires, l'Office a défini et mis en œuvre différentes actions visant à inscrire davantage ces sites sur leur territoire et dans le paysage mémoriel.



**38 M€**

pour les travaux de rénovation de

**80**

sépultures de guerre en France et Afrique du nord sur la période 2011-2018



Plusieurs actions ont été conduites en ce sens en vue de répondre aux trois axes suivants :

### Amélioration de la signalétique d'information sur les nécropoles

Initiée en 2014, cette opération s'est poursuivie en 2018. Désormais, le public dispose d'une information adaptée. Dans le cadre du cycle mémoriel du Centenaire, l'ensemble des panneaux d'information a été remplacé.

### Affirmation du lien Armée-Nation au travers des nécropoles nationales et carrés militaires

Lieux d'hommages, les nécropoles sont aussi des espaces propices à la réflexion et à l'enseignement de la citoyenneté. À titre d'exemple, une Journée défense et citoyenneté (JDC) s'est déroulée en novembre 2018 au carré militaire de Pamiers (Ariège), en lien avec la municipalité. L'inhumation du soldat Claude Fournier retrouvé lors des travaux du mémorial de Verdun en 2015 et identifié grâce à une recherche ADN a eu lieu à la nécropole de Fleury-devant-Douaumont en présence d'une délégation de la commune d'origine du soldat.

### Développement d'actions de médiation

Des coordonnateurs mémoire et communication et des directeurs départementaux ont mis en œuvre de nombreux projets didactiques. Une opération pédagogique intergénérationnelle de mémoire franco-allemande autour de la nécropole de Soupir a été réalisée. À l'occasion de l'inauguration du nouveau monument de la nécropole de La Teste-de-Buch, la mémoire des tirailleurs sénégalais et des soldats russes a été mise à l'honneur.

Les expositions photographiques de portraits, les conférences, les cycles de représentations théâtrales, les festivals de cinéma, les participations à des salons ou les ateliers d'écriture sont des exemples parmi bien d'autres d'événements pédagogiques, culturels et scientifiques qui permettent aujourd'hui de mieux parler des nécropoles nationales.

### HAUTS LIEUX DE LA MÉMOIRE NATIONALE (HLMN)

Toujours dans le cadre du cycle mémoriel de la Grande Guerre qui s'achève en 2018, les hauts lieux de la mémoire nationale parmi les plus emblématiques, comme l'ancien camp de concentration du Struthof, le mémorial du Mont-Faron, celui du Mont-Valérien ou encore la basilique de Notre-Dame-de-Lorette, ont également fait l'objet de travaux de rénovation d'ampleur conduits par l'Office, à hauteur d'environ 20 M€ sur la période.

Concernant les hauts lieux de la mémoire nationale, la qualité des médiations et activités proposées au public ainsi qu'un effort sur la communication et sur les partenariats ont permis de renforcer le rayonnement et la visibilité des HLMN.

Ainsi, la fréquentation enregistrée en 2018 atteint un total de 382 062 visiteurs dont 128 294 scolaires soit 5123 classes.

### CERD/Struthof Natzweiler

Le Centre européen du résistant déporté (CERD) a reçu 194 355 visiteurs en 2018, soit 10,62 % de plus qu'en 2017, parmi lesquels 100 733 scolaires confirmant ainsi la vocation pédagogique du lieu. Il est également à noter la forte proportion de visiteurs étrangers (74 094). Les travaux de rénovation de la nécropole et ceux à venir dans le camp (miradors notamment) participent grandement au renforcement de l'attractivité de ce site emblématique.



L'année 2018 a été ponctuée de nombreux événements culturels, historiques et mémoriels, en particulier l'exposition de photographies de 15 camps annexes de Natzweiler par des élèves français et allemands, l'exposition de peintures « Fraternité » réalisée par des couples d'artistes français et allemands, ou encore l'exposition temporaire consacrée aux médecins, originaires de plusieurs pays européens, déportés à Natzweiler.

À l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'exécution des 86 Juifs dans la chambre à gaz du Struthof, trois représentations de la pièce *Cabaret Terezin* ont été données à partir d'un texte écrit par un jeune garçon, déporté à 13 ans à Terezin puis gazé à Auschwitz. Le projet a été accompagné de conférences et d'ateliers pédagogiques sur la notion de « manipulation ».



**20 M€**

de travaux de rénovation pour les hauts lieux de la mémoire nationale sur la période 2011-2018







## TROIS GRANDES MISSIONS

### Activités pédagogiques et programmation culturelle

La moitié des visiteurs accueillis cette année au CERD étaient des scolaires. Pour ce public spécifique, sont développés de nombreux outils : diffusion d'un programme des activités ; visites pédagogiques par les animateurs ou visites libres avec un support fourni ; dossiers pédagogiques pour préparer la visite ou thématiser le parcours ; ateliers et guides de visite pour les expositions.

### Intégration aux réseaux nationaux et européens

À l'échelle nationale, le CERD fait partie du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains et du réseau des lieux de mémoire de la Shoah en France. Ces partenariats permettent l'organisation d'événements scientifiques tels que des colloques ou des journées d'études.



Sur le plan transfrontalier, le CERD coopère étroitement avec les mémoriaux des camps annexes de Natzweiler situés en Allemagne. Le travail avec le VGKN (*Verbund der Gedenkstätten im ehemaligen KZ-Komplex Natzweiler*) a permis au CERD et à ses partenaires du VGKN d'obtenir le label du patrimoine européen.

À l'échelle européenne, enfin, le CERD entretient des relations bilatérales avec plusieurs autres camps (Auschwitz, Dachau) et participe à la création d'un réseau européen des lieux de mémoire des crimes nazis porté par le Conseil de l'Europe.

### Mont-Valérien

L'année 2018 a été l'occasion de développer les partenariats avec notamment un parcours thématique avec le Musée national de l'histoire de l'immigration. Mais le Mont-Valérien a également multiplié ses actions et ses outils pédagogiques, tout en offrant aux publics des manifestations comme les « Rendez-vous du Mont-Valérien », diverses projections cinématographiques ou des visites théâtralisées.

L'installation d'une signalétique et le réaménagement muséographique du parcours du souvenir ont aussi permis de mieux faire parler les différents espaces constituant la visite, tout en améliorant l'accès aux lieux et la compréhension du site. Enfin, un programme de sauvegarde a été lancé pour préserver la chapelle afin de mieux exploiter et mettre en valeur les graffitis des fusillés présents sur ses murs.

Le pôle « accessibilité » du Mont-Valérien a été doté de nouvelles activités et de nouveaux outils de médiation afin d'accueillir de manière spécifique les publics les plus en difficulté.

Le Mont-Valérien a vu sa fréquentation augmenter considérablement (+ 35,48 % depuis 2017) tant dans le cadre des visites guidées qu'à travers la participation du public aux actions scientifiques et culturelles. Le Mont-Valérien dépasse le seuil des 28000 visiteurs annuels. Parmi eux, on notera la part du public scolaire accueilli en 2018 : 9676 élèves, soit 329 classes.



### Mémorial des martyrs de la déportation (île de la Cité)

En 2018 et en raison de la fermeture du site pour cause de crue de la Seine, la fréquentation du mémorial a diminué de près de 20 000 visiteurs et atteint le chiffre de 85 734. Cette fermeture survenue lors de mois considérés comme étant de « haute saison » pour le site, ne doit pas masquer l'augmentation du nombre de visiteurs lors des autres mois de l'année.

Pour compléter l'exposition permanente, totalement renouvelée au printemps 2016, une dernière salle a été aménagée en espace multimédia de projection.

Enfin, pour la première fois, le mémorial a accueilli en 2018 dans ses murs des représentations théâtrales autour des figures de Germaine Tillion et de Primo Levi, et organisé des rendez-vous scientifiques en partenariat avec des institutions parisiennes (Ville de Paris, Mémorial de la Shoah, espaces culturels et artistiques).







### Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Quai Branly)

L'année 2018 a été l'occasion d'accroître les efforts en matière d'entretien et de maintenance. Par ailleurs, des groupes d'étudiants de la Sorbonne ont été emmenés au mémorial afin d'initier un travail autour de la guerre d'Algérie.

Enfin, l'ONACVG assure toujours le secrétariat du groupe de travail constitué par la DPMA et la coprésidence des deux sous-groupes qui le constituent (travaux/valorisation et liste des noms).

### Mémorial national de la prison de Montluc

La prison de Montluc connaît depuis huit ans une fréquentation en progression constante; elle a encore augmenté en 2018 avec 33 718 visiteurs, soit 26,18 % de plus qu'en 2017. La fréquentation des scolaires s'élève à 615 groupes accueillis, soit 15 281 jeunes.

En 2018 des travaux importants ont été engagés pour l'accueil des visiteurs et la consolidation du mur d'enceinte. Une exposition sur les traces de l'histoire dans les bâtiments a été réalisée.

Le mémorial développe par ailleurs ses ateliers pédagogiques avec notamment une ouverture aux publics empêchés (exemple: visites en langue des signes).

Une initiative s'inscrivant dans la semaine de la Résistance et la thématique des « Traces » a donné lieu à la projection en extérieur dans la cour arrière du film « Un condamné à mort s'est échappé » de Robert Bresson, tourné à Montluc, sur André Devigny, seul évadé de la prison.

À l'occasion de la Fête des Lumières à Lyon du 8 décembre, le mémorial a présenté sur site une mise en scène dans le cadre d'un partenariat avec l'école d'architecture qui se propose d'assurer la prestation intellectuelle de cet événement.

### Mémorial du débarquement et de la Libération de Provence (Mont-Faron)

Depuis sa réouverture au public en mars 2017, la nouvelle muséographie a permis une importante hausse de la fréquentation. Le chiffre actuel de 2018 (30 764 visiteurs) confirme cette tendance.

L'année 2018 a vu les liens renforcés avec l'Éducation nationale (séminaire avec les professeurs du Var), la CCI du Var ainsi qu'avec des « croisiéristes » désireux de s'engager dans le tourisme de mémoire. Le mémorial a adhéré par ailleurs au réseau européen « Libération route Europe », marquant ainsi sa volonté de s'inscrire dans une dynamique européenne.

L'effort a été aussi porté sur la jeunesse et les publics scolaires (convention avec le lycée Bonaparte, projet de musée hors les murs, accueil des classes de troisième « sécurité défense », etc.).

### Mémorial des guerres en Indochine (Fréjus)

En 2018, le mémorial et la nécropole de Fréjus ont reçu 8 895 visiteurs.

En 2018, le mémorial a vécu un événement fort en émotion, en accueillant 21 militaires morts pour la France.

En effet, le 12 mars 1949, un transport de l'armée de l'Air s'écrasait lors d'une mission de parachutage dans le Nord du Tonkin au Vietnam dans la commune de Tung San. 21 militaires y trouvèrent la mort dont neuf Français et douze Vietnamiens. Après cette découverte, il fut décidé d'exhumer et de rapatrier les corps vers le mémorial des guerres en Indochine à Fréjus.

Le lundi 15 octobre 2018, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, s'est rendue au mémorial de Fréjus pour présider une cérémonie d'inhumation officielle. Elle a dévoilé à cette occasion une plaque rendant hommage à ces soldats morts pour la France.



### Entretien et rénovation des sépultures de guerre

Le département de l'entretien et de la rénovation des sépultures de guerre, rattaché au secrétariat général et basé à Metz, a mis en œuvre sa nouvelle organisation issue de l'arrêté de novembre 2017.

Les recrutements récents ont permis d'assurer un meilleur soutien technique au profit des secteurs dans lesquels travaillent les agents d'entretien des sépultures de guerre répartis sur tout le territoire, un suivi efficace de l'entretien assuré par les entreprises extérieures (espaces verts) et une meilleure prise en compte des travaux dans les carrés militaires.



Rénovation de la nécropole, du mémorial et de la place d'armes de l'ancien camp de concentration du Struthof

**2,9 M€**

Rénovation des miradors, au Struthof

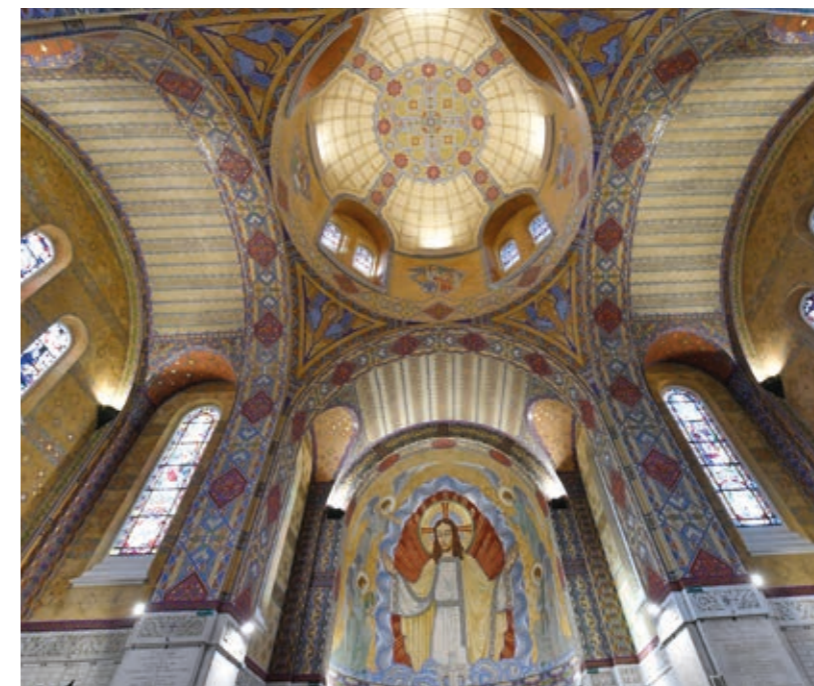
**1 M€**

Rénovation du pavillon gardien et aménagement d'une salle pédagogique au Mont-Valérien

**1,2 M€**

Parachèvement de la réfection de la couverture, des mosaïques et de l'éclairage de la basilique de Notre-Dame-de-Lorette, à Ablain-Saint-Nazaire (62) (photo ci-contre)

**1,4 M€**







## LE MAILLAGE TERRITORIAL

# OUTIL DE PROXIMITÉ EXCEPTIONNEL



**Au titre de sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de réparation et de solidarité en faveur du monde combattant, l'ONACVG dispose d'un maillage territorial composé de 105 services déconcentrés, dont trois services en Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie).**

Leurs missions sont diverses :

- » dans le domaine de la réparation, ils sont désormais le guichet unique de proximité des ressortissants de l'Office, qu'ils sont chargés d'accueillir et d'informer sur le droit à réparation; c'est à ce titre qu'ils doivent suivre et accompagner les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre;
- » dans le domaine de la reconnaissance, ils sont chargés notamment d'instruire les demandes de cartes et titres (cartes du combattant, titre de reconnaissance de la Nation, retraite du combattant, cartes d'invalidité, de stationnement, de veuves, etc.);
- » dans le domaine de la solidarité, ils sont responsables de la mise en œuvre des mesures définies par le siège dans le cadre de la politique d'action sociale de l'Office;
- » dans le domaine de la mémoire, leurs actions visent à faire connaître, reconnaître et transmettre les valeurs du monde combattant aux jeunes générations et à préserver le lien entre la nation et le monde combattant. Ils sont à ce titre fortement mobilisés par les activités mémorielles notamment organisées à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Placés sous la double hiérarchie des préfets (qui président les conseils départementaux de l'Office) et du directeur général de l'ONACVG, les services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels œuvrant dans les domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation.

Les missions de ces services ont été étendues au fil des réorganisations du ministère chargé des anciens combattants et des mesures de rationalisation des opérateurs de l'État.

Ce réseau, qui œuvre au profit des 2,4 millions de ressortissants que compte l'Office, est un outil exceptionnel au service du monde combattant. Malgré la diversité des territoires et des situations tous les services de proximité se rejoignent sur un objectif commun : répondre le mieux possible aux besoins et attentes de tous nos ressortissants comme en attestent les quelques témoignages qui suivent.



**105 services**  
déconcentrés

**3 services**  
en Afrique du Nord



**2,4 millions**  
de ressortissants





### La Mémoire au-delà de nos frontières

#### Centenaire de l'armistice de 1918: une commémoration internationale!

Le service de l'ONACVG du Maroc a travaillé de concert avec les services français de l'Ambassade et les autorités marocaines et étrangères, tout au long de 2018, afin de créer une synergie propice à une telle commémoration.

Durant le troisième trimestre, le service s'est mis à la disposition des consulats généraux, Instituts français et réseaux scolaires pour favoriser les initiatives de sensibilisation et de transmission vers la jeunesse. Dans ce cadre, le documentaire proposé par l'ECPAD, intitulé « Fragments de la Grande Guerre » a été diffusé auprès des instituts culturels et a été le point de départ d'une action de partage sur cette thématique.

Le 11 novembre dernier, le service a organisé au sein du carré militaire de Ben M'Sick de Casablanca la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, présidée par son Excellence Jean-François Girault, entouré de 25 ambassadeurs pour célébrer la paix. Une plaque a été dévoilée sur la crypte pour rendre hommage aux morts de toutes les nationalités tombés au champ d'honneur. À l'issue, un arbre de la Paix a été planté symboliquement à la résidence. Les médias ont largement couvert cet événement.

Une journée d'étude franco-marocaine, organisée par la direction de l'histoire militaire du Royaume, la mission Défense et l'ONACVG, sur le thème « Soldats marocains dans la Première Guerre mondiale: une histoire partagée », à laquelle ont participé pour la partie française, Pierre Vermeren et Abderahmen Moumen. Il s'agissait notamment de dresser un panorama des ressources disponibles concernant la participation des troupes marocaines à ce conflit au sein de l'Armée française. Cette manifestation a été clôturée par l'inauguration d'une exposition photographique sur le même thème. Cette exposition a recueilli un vif succès. Dupliquée en deux exemplaires, elle a été mise à disposition des instituts français du Royaume et du réseau scolaire français et marocain.

Les retombées médiatiques ont été particulièrement positives notamment avec la participation du roi du Maroc Mohammed VI et de son fils, aux cérémonies du 11 novembre 2018, organisées par notre chef d'État à Paris.



**Muriel Baggio,**  
directrice du service du Maroc



### Réagir vite face au terrorisme pour accompagner les victimes

À l'instar des inondations qui ont ravagé une partie de l'Aude pendant la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre 2018, les attentats qui se sont déroulés à Carcassonne et à Trèbes, le vendredi 23 mars 2018, resteront incontestablement gravés dans la mémoire des Audois, ainsi que des membres du service départemental de l'ONACVG. Dès que le tragique dénouement fut connu en début d'après-midi, les contacts, destinés à faire un point sur les premières informations détenues, ont été établis entre le département Solidarité de la direction générale et le service. Le lendemain, ce dernier était présent au sein du comité local d'aide aux victimes (CLAV) qui décidait la mise en place de l'espace d'information et d'accompagnement, en liaison avec la délégation interministérielle à l'aide aux victimes.

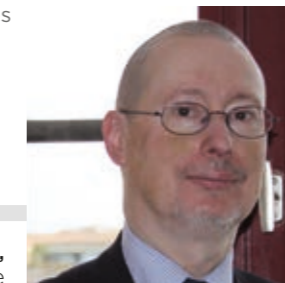
Outre, dans les jours qui suivirent, sa participation aux différents hommages rendus sur place, le service a alors entrepris de mener à bien les actions qui s'imposaient à l'égard des victimes: écoute, information, assistance administrative et aide sociale principalement. Ces actions ont pu être réalisées grâce aux échanges constants avec les interlocuteurs institutionnels et associatifs, et aux liens professionnels, tissés localement dans le cadre de l'exécution des missions quotidiennes. Néanmoins, la priorité fut donnée aux procédures d'adoption par la Nation, en qualité de pupille, qui revêtaient, sans nul doute, un caractère d'urgence.

Par la suite, il a été constaté que le problème le plus délicat consistait à réussir à concilier la nécessaire réactivité et l'évident besoin de prendre soin de recouper les renseignements obtenus, afin d'appréhender, le mieux possible, les diverses situations pouvant affecter ces personnes particulièrement fragilisées et, malgré tout, très sollicitées par de multiples intervenants. La mission d'accompagnement des victimes qui résident dans l'Aude, s'inscrivant dans la durée, le service continue d'œuvrer à leur profit, en étroite collaboration avec ses partenaires.

En effet, il participe aux travaux du comité technique du CLAV qui réunit régulièrement les organismes concernés par ce suivi, afin d'évoquer les avancées et de résoudre les problèmes rencontrés.



**Jean-Emmanuel Prost,**  
directeur du service de l'Aude



*Cette statue-fontaine en bronze, baptisée « La Parole portée », a été créée par Nicolas Alquin en 1998. Elle se trouve aux Invalides et est dédiée aux victimes d'actes de terrorisme.*







## Faire rayonner l'ONACVG au milieu du Pacifique



Après une carrière militaire d'une trentaine d'années, j'ai travaillé dans le privé comme consultant en maintenance et logistique pendant une quinzaine d'années en Nouvelle-Calédonie, tout en rejoignant la réserve opérationnelle. En 2017, j'ai postulé pour le poste de directeur de la Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna dénommés ici respectivement « le Caillou » et « Fenua ».

Ce « petit » service de proximité par son effectif couvre la moitié ouest de l'Océan Pacifique. La force de ces territoires réside dans leur population et, en particulier, leur jeunesse qui fournit annuellement un très gros contingent aux trois armées. Ce sont ces soldats qui, lorsqu'ils reviennent sur le Caillou ou au Fenua, deviennent les ressortissants d'aujourd'hui de l'ONACVG. Très attachants, souvent un peu déboussolés par un retour au milieu du Pacifique, ils bénéficient de toute mon attention ainsi que celle du service.

Disponibles, altruistes, ils s'engagent dans la vie associative locale et participent avec ardeur au devoir de mémoire. Bien sûr, le service assure toutes les missions qui lui sont dévolues en s'appuyant sur les services du Haut-commissariat et de l'éducation nationale mais s'ouvre également à l'international grâce aux relations toujours chaleureuses avec les consulats généraux d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ces relations permettent de mener des actions mémorielles importantes où le monde combattant du Caillou trouve toute sa place.

Le défi du service pour les années à venir est celui de l'accueil et de la prise en compte de la 4<sup>e</sup> génération de feu en restant un acteur institutionnel incontournable dans cette période de sortie de l'Accord de Nouméa. Mais d'ores et déjà, les relations privilégiées tissées avec les unités militaires permettent à ces jeunes combattants de se reconnaître au sein de l'Office qui leur délivre chaque année un nombre conséquent de cartes du combattant et de titres de reconnaissance de la Nation.



**Jean-Paul Lextraït,**  
directeur du service de proximité  
de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna



## Sensibiliser les plus jeunes au travail de Mémoire



Les missions attachées à cette fonction sont particulièrement intéressantes et épanouissantes en particulier le volet mémoriel. En 2018, le service départemental de l'ONACVG de l'Aveyron a organisé plusieurs actions mémorielles dont la plus importante a été celle d'un rallye « Mémoire et Citoyenneté » sur deux jours.

En partenariat avec les services de l'État (préfecture, Groupement de gendarmerie, Service départemental d'incendie et de sécurité, Atelier Canopé, Archives départementales...), près de 120 élèves de CM1 et CM2 ont participé à des ateliers citoyens. Les élèves ont terminé ces deux journées par une rencontre avec la préfète qui s'est prêtée au jeu des questions-réponses concernant son rôle et ses missions et qui a remis à chacun des participants le diplôme du « petit citoyen ».

Nous avons également renforcé le partenariat conclu en 2017 avec Aveyron Culture pour promouvoir les deux concours scolaires de l'ONACVG en créant deux itinéraires d'initiation artistique et culturelle. Le premier itinéraire propose une découverte des archives départementales et la réalisation d'un film d'animation à partir du carnet de guerre réalisé par les élèves, et le deuxième, une rencontre entre les élèves et un dessinateur aveyronnais de bandes dessinées. Ce sont toutes ces actions et la liberté pour les réaliser qui alimentent mon envie d'innover et de continuer à proposer des actions mémorielles différentes. Faire se rencontrer jeunes et moins jeunes autour de sujets comme la citoyenneté, l'histoire des conflits où le parcours d'un ancien combattant est une manière pour moi de sensibiliser les plus jeunes au travail de mémoire et d'œuvrer au renforcement du lien intergénérationnel.

Tous ces projets voient le jour grâce à des partenaires institutionnels et associatifs dynamiques et toujours à l'écoute.



**Caroline Crépon-Pillone,**  
directrice départementale de l'ONACVG de l'Aveyron  
depuis septembre 2016







# LE BLEUËT DE FRANCE UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE



Erminig, mascotte du Stade Rennais FC, porte le Bleuët comme l'ensemble du football professionnel depuis plusieurs années.

### Depuis 1991, l'Œuvre nationale du Bleuët de France est intégrée à l'ONACVG.

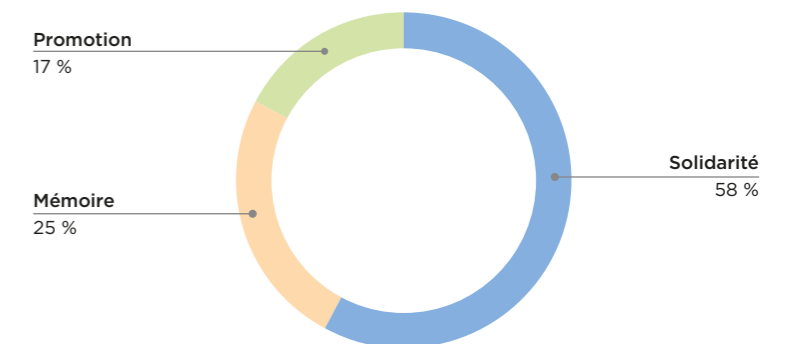
Le Bleuët de France, c'est la fleur française du Souvenir. Il est né au sein de l'Institution nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre. Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuëts en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Depuis un siècle, cette tradition perdure! Le Bleuët de France est toujours là. Les collectes, subventions et dons qu'il reçoit lui permettent, avec l'Office, de poursuivre sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui. Il met aussi son savoir-faire au service de nouveaux publics tels que les victimes d'actes de terrorisme.

Enfin, il participe également à la transmission de repères et de valeurs auprès des plus jeunes.

L'élan de générosité suscité par la fin du centenaire de la Grande Guerre et la programmation de nombreuses manifestations mémorielles sur l'ensemble du territoire ont permis de générer 2,1 M€ au profit de l'Œuvre nationale du Bleuët de France.

### UTILISATION DES FONDS DU BLEUËT







# 1.

## L'UTILISATION DES FONDS POUR L'ACTION SOCIALE DE L'ONACVG

Les dépenses du département de la Solidarité issues des fonds du Bleu de France en 2017 se sont élevées à plus de 1,3 M€, selon le détail suivant :

NATURE DES INTERVENTIONS	MONTANT DES INTERVENTIONS
Équipements des EHPAD de l'ONACVG et labellisés	168 825 €
Aides à la majorité et étrennes aux enfants pupilles de la Nation	421 111 €
Études et dépenses courantes pour pupilles de la Nation en études	249 389 €
Aide exceptionnelle aux pupilles de la Nation mineurs et en études	240 000 €
Aide exceptionnelle aux veuves et anciens combattants	63 000 €
Soutien aux blessés (conventions CSINI et CNSD)	59 440 €
Achats d'équipements en faveur des blessés	39 623 €
Colis OPEX, Légion étrangère	4 000 €
Rencontres militaires « blessures et sports »	20 000 €
Participation aux projets Phoenix et Papillon en faveur des pupilles des attentats terroristes	40 000 €
Recherche sur les enfants de Nice (convention hôpital Lenval)	40 000 €
Participation colloque VAT de Rennes	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 348 388 €</b>

### Actions en faveur des ressortissants en EHPAD

En 2018, le soutien aux deux derniers EHPAD transférés a été maintenu et a permis de les équiper en mobiliers de confort pour améliorer le bien-être des résidents.

Par ailleurs, un concours de fleurs du Bleu de France a connu un très gros succès. Plus de 40 EHPAD y ont participé. Les résidents, accompagnés de scolaires, ont réalisé des œuvres plus originales les unes que les autres. La résidence lauréate de ce concours a été invitée aux Invalides.

### Actions partenariales

#### ÉQUIPEMENTS DES BLESSÉS

Les fonds du Bleu de France permettent aussi de financer des projets d'acquisition de matériels sportifs pour nos soldats blessés, priorité de l'action sociale de l'Office à hauteur de près de 100 000 € :

- » participation aux rencontres militaires blessures et sports ;
- » dans le cadre des conventions conclues avec le Centre national des sports de la Défense (CNSD) et le Cercle sportif de l'INI (CSINI), pour la participation aux compétitions sportives ;
- » en partenariat avec quelques associations de soutien aux blessés (Terre Fraternité, Solidarité Défense, l'ADO, la Maison de la Gendarmerie, l'ARFVA Drakkar), pour des prothèses sportives pour les soldats blessés.



Les pupilles de la Nation le 14 juillet, avec Brigitte Macron.

### FINANCEMENT DE COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SOLDATS EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES ET LES PLUS DÉMUNIS DE NOS RESSORTISSANTS

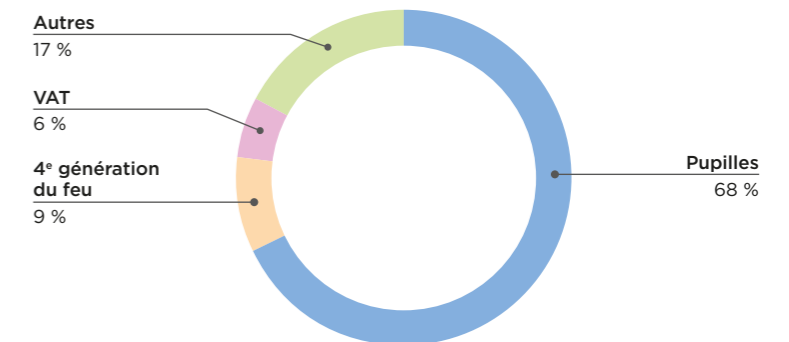
- » Deux subventions ont été versées à l'association Dora Buchenwald et à la Légion étrangère pour un montant total de 4 000 €.

### ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DU TERRORISME

- » Participation aux projets Papillon et Phoenix de l'Association française des victimes du terrorisme (AFVT) : ces deux projets d'accompagnement des enfants victimes d'actes de terrorisme et de leurs parents, réunissent depuis trois ans des jeunes (projet Papillon) ou des moins jeunes (projet Phoenix) pour des groupes de parole et des activités d'expression pour aider à la reconstruction de ces personnes dont la vie a été brisée.
- » Participation au projet de recherche porté par Mme Florence Askenazy, chef du service pédiatrique de l'hôpital Lenval à Nice, pour une étude sur les conséquences de l'attentat du 14 juillet 2016 sur les enfants touchés par cet acte de terrorisme.
- » Financement des aides financières individuelles décidées par les instances compétentes au sein de chaque service départemental de l'ONACVG.

- » En 2018, une partie conséquente des crédits du Bleu de France a financé des aides aux études des pupilles de la Nation. À ces aides se sont ajoutés, comme chaque année, le financement de l'intégralité des étrennes ainsi que des aides à la majorité. Enfin, une aide exceptionnelle aux Pupilles mineurs et en études a été accordée en cette année de commémoration de fin de la Première Guerre mondiale, à l'origine de la création de ce statut.
- » Des aides exceptionnelles versées aux veuves et aux anciens combattants.

### RÉPARTITION DES FONDS DU BLEUET POUR L'ACTION SOCIALE PAR GRANDE CATÉGORIE DE RESSORTISSANTS







## 2.

L'UTILISATION DES FONDS  
POUR LES ACTIONS MÉMORIELLES  
DE L'ONACVG

**En 2018, l'ONACVG et ses 105 services de proximité se sont mobilisés avec tous les acteurs mémoriels, et notamment la Mission du Centenaire, pour faire du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale un événement majeur et fédérateur.**

De nombreuses actions, soutenues ou initiées par l'Office et les crédits Bleu de France, ont vu le jour dans les territoires et ont mobilisé tous les acteurs de la société: citoyens, collectivités, services de l'État, partenaires européens, associations, fondations, élèves et personnel enseignant, etc.

Les dépenses du département de la mémoire et des hauts lieux de la mémoire nationale issues des fonds du Bleu de France en 2018 se sont élevées à près de 0,4 M€, selon le détail suivant:

NATURE DES OPÉRATIONS	DÉPENSES
Diverses opérations mémoire des services de proximité	262 329 €
<b>Total services de proximité</b>	<b>262 329 €</b>
Drapeaux associatifs et journée des plus jeunes porte-drapeaux de France 14 juillet	16 569 €
Les concours scolaires de l'ONACVG: PAM et BDM	22 378 €
Déploiement territorial de l'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées? », 87 exemplaires	67 845 €
Symposium Liban (1978-1986)	5 942 €
Subventions associatives	10 350 €
<b>Total centrale</b>	<b>123 084 €</b>
<b>Total des opérations mémorielles</b>	<b>385 413€</b>

» Les concours scolaires de l'ONACVG « Les petits artistes de la mémoire » (PAM) et « Bulles de mémoire » (BDM). Pour cette année 2018, la thématique franco-allemande a été prégnante en ce qui concerne nos concours jeunesse. Pour les lauréats français et allemands de « Bulles de mémoire », c'est toute une semaine mémorielle franco-allemande qui a été organisée.

» L'Office s'est attaché également à renforcer toujours plus son action en direction de la quatrième génération du feu et à l'occasion du quarantième anniversaire des débuts de la FINUL, a souhaité honorer l'engagement de tous ceux qui étaient présents au Sud Liban et à Beyrouth à travers un symposium.

» L'ONACVG encourage la présence de porte-drapeaux lors des cérémonies, en leur attribuant un diplôme d'honneur et en invitant chaque année les plus jeunes porte-drapeaux de France à Paris pour la Fête nationale. Cette année, l'opération citoyenne « Jeunes porte-drapeaux » a réuni 13 jeunes, âgés de 16 à 25 ans et issus de toutes les régions de l'hexagone, venus assister au défilé sur les Champs-Élysées en compagnie de pupilles de la Nation. Ils ont, ensemble, partagé un déjeuner dans les salons du gouverneur des Invalides, visité le Panthéon et point d'orgue de la journée, participé au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

» Poursuite du déploiement territorial de l'exposition « La guerre d'Algérie. Histoire commune, mémoires partagées? » entamée en 2017 (20 exemplaires) dans les services départementaux (87 exemplaires) pour un montant total de 67 845 €.

» Au total, ce sont plus de 75 000 jeunes qui ont été sensibilisés à la solidarité et à la mémoire à travers des actions autour du Bleu de France en 2018 grâce au partenariat entre l'Office et la DSNJ. Plusieurs actions mémorielles et citoyennes ont été menées sur l'ensemble du territoire selon trois axes:

- esprit de défense: expositions, interventions, témoignages;
- travail de mémoire: travaux pédagogiques, visites, cérémonies, actions citoyennes, port du Bleu;
- engagement: entretien de nécropoles, collecte de fonds.



Les différentes missions que j'effectue à l'ONACVG sont centrées sur le travail de mémoire autour des conflits contemporains, aussi bien en matière de préservation que de transmission. Elles couvrent aussi bien la conception et la réalisation de supports culturels et pédagogiques, que l'apport d'une expertise mémorielle technique ou scientifique.

Une mission nationale m'a été confiée afin de promouvoir et médiatiser le Bleu de France dans le milieu du rugby. Cette volonté de travailler avec le monde du sport professionnel s'explique par sa puissance médiatique. Quels événements sont capables de rassembler des milliers de personnes chaque semaine, dans les stades ou devant les écrans, en dehors du sport? Après une phase expérimentale menée depuis 2012 avec les clubs de rugby de la région Aquitaine, la Ligue nationale de rugby (LNR) a été sensible aux missions de l'Office et a donc encouragé l'ensemble des clubs du Top 14 et de Pro D2 à porter le Bleu lors des rencontres précédant le 11 novembre et à diffuser la campagne d'appel aux dons. La LNR a même réalisé trois clips vidéo rappelant au public les liens qui unissent les rugbymen à l'Histoire. En effet, de nombreux stades abritent un monument aux morts en mémoire du sacrifice de sportifs morts au front.

Dans le cadre de nos fonctions, nous proposons de nouveaux supports didactiques pour capter l'attention du public et en particulier la jeunesse. Les différents projets que nous menons contribuent donc à donner du sens, des repères aux plus jeunes et participent pleinement à leur formation de citoyen.



**Yannick Purgues,**  
coordonnateur mémoire et communication en région  
Nouvelle-Aquitaine depuis 2002.





# 3.

## L'UTILISATION DES FONDS POUR LA PROMOTION ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ŒUVRE

L'ensemble des dépenses 2018 s'élève à 358 333,67 euros essentiellement pour l'organisation des collectes, la communication et la vente de produits dérivés.

NATURE DES DÉPENSES	MONTANT
Achat de produits dérivés	181 397,35 €
Communication	145 071,10 €
Organisation des collectes	28 976,76 €
Fonctionnement	2 888,46 €
<b>Total</b>	<b>358 333,67 €</b>

### LE COLLÈGE DU BLEUET DE FRANCE

Présidé par la directrice générale de l'ONACVG, le collège du Bleuet de France est composé de 5 membres issus de la commission mémoire et solidarité et de 5 membres issus de la commission des affaires générales et financières, et d'un représentant des ministères suivants : Armées, Éducation nationale, Intérieur et Budget. Il comprend aussi deux personnalités expertes, désignées par la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. En amont du conseil d'administration, il donne les grandes orientations de la politique de promotion et de valorisation des actions sociales et mémorielles du Bleuet de France.

En 2018, l'accent a été mis sur une politique de promotion d'ampleur ainsi qu'une diversification et une optimisation des moyens de recette :

- » pour les collectes, l'autocollant du Bleuet de France est redevenu le premier vecteur de don sur la voie publique pour l'Œuvre ;
- » la production de nouveaux produits dérivés, à l'instar des nouvelles fleurs du centenaire, a rencontré un véritable succès auprès du public avec des ventes jamais égalées jusqu'alors ;
- » le retour du Bleuet de France sur les écrans de télévision avec la création d'un nouveau spot publicitaire et la valorisation du Bleuet (en mai et en novembre) sur plus de 60 000 emplacements urbains partout en France ont offert une visibilité exceptionnelle à l'Œuvre et ont dynamisé les dons hors collectes ;
- » la multiplication d'événements de promotion du Bleuet de France sur tout le territoire national a également participé au regain de notoriété de la fleur française de mémoire et de solidarité.







# UN ÉTABLISSEMENT

# QUI SE MODERNISE



L'Office a poursuivi en 2018 sa modernisation grâce à l'acquisition d'outils d'administration et de gestion plus performants, lui permettant notamment de préparer sa transformation numérique.

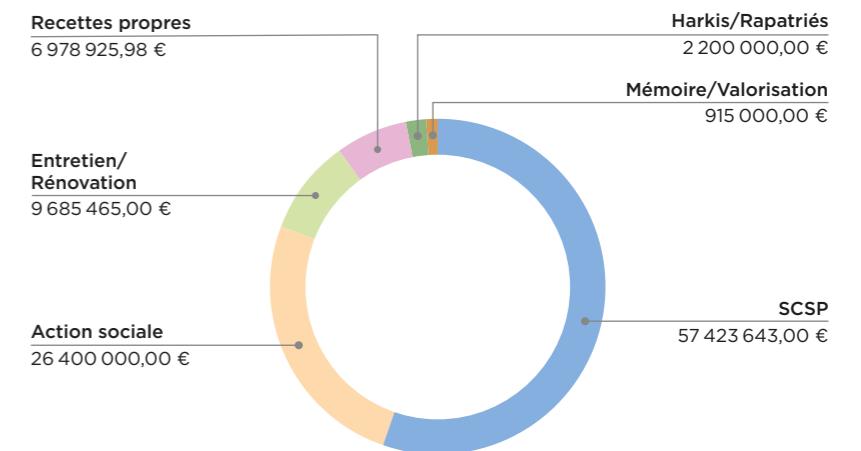
## Renouvellement des systèmes d'information

### FINANCES

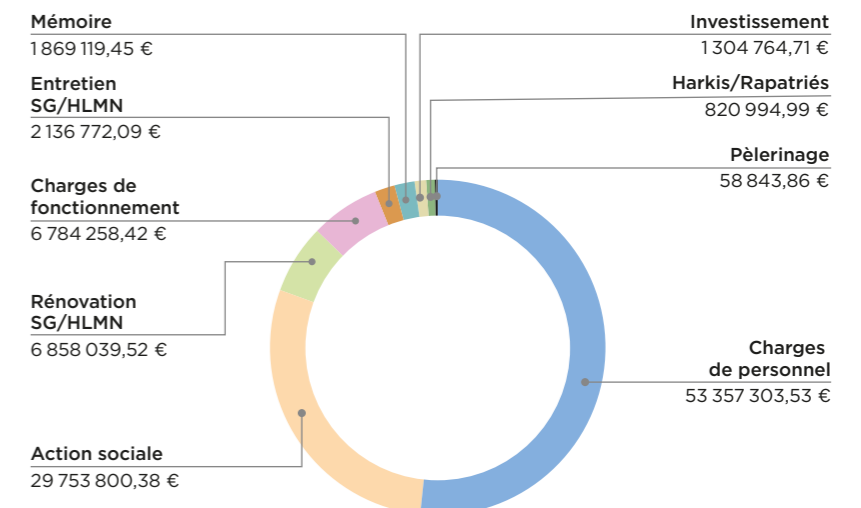
En 2018, l'Office a finalisé les dernières opérations financières liées aux transferts des établissements médico-sociaux (EMS) et a poursuivi l'intégration et l'appropriation de son nouveau système d'information comptable et financier (SICF). Ce dernier a notamment permis de partager avec les prescripteurs des restitutions de suivi financier, améliorant ainsi le pilotage budgétaire dans tous les secteurs.

Par ailleurs, le développement d'un outil de suivi individualisé des coûts salariaux a permis à l'Office de maîtriser de manière très satisfaisante sa masse salariale.

### RESSOURCES : 103 603 033,98 €



### DÉPENSES : 102 943 896,95 €







Par ailleurs, l'Office exécute des dépenses en compte de tiers au profit du programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant », d'une part pour la gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité. Cela concerne les dépenses d'appareillage et les soins médicaux gratuits à hauteur de près d'un million d'euros.

D'autre part, pour l'action en faveur des rapatriés, il s'agit des allocations de reconnaissance et des allocations viagères à hauteur de près de 17 millions d'euros.

Enfin, sur le programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie durant la Seconde Guerre mondiale », l'Office a exécuté pour 95 millions d'euros de dépenses.

#### RESSOURCES HUMAINES

Après le déploiement du nouveau système d'information des ressources humaines interministériel RENOIRH en 2017, la fiabilisation de la gestion administrative des personnels s'est poursuivie en 2018, et la cartographie détaillée des emplois est désormais effective. L'ouverture du « guichet agent » permet désormais la dématérialisation des demandes de congés et de formation que les agents peuvent directement effectuer en ligne. Soucieux d'une politique sociale ouverte, l'Office a également développé le recours aux contrats aidés et aux volontaires du service civique (36 emplois aidés recrutés et 24 volontaires accueillis).

#### Affectation des directeurs de services départementaux au titre de l'année 2018

- » Pyrénées-Orientales, le 01/04/2018 : Laurence Aresu-Bertin
- » Ardèche, le 01/09/2018 : Laurent Legendre
- » Haute-Savoie, le 05/10/2018 : Jordi Eche-Puig
- » Saône-et-Loire, le 01/12/2018 : Gwénaëlle Radais

#### Mobilité des directeurs de services départementaux au titre de l'année 2018

- » Haut-Rhin, le 18/08/2018 : Muriel Burger
- » Jura, le 01/09/2018 : Bruno Dupuis
- » Moselle, le 01/09/2018 : Juliette Roy
- » Drôme, le 01/09/2018 : Franck Tison



#### Poursuite du renouvellement des équipements informatiques de l'établissement

La politique informatique de l'Office s'est poursuivie en 2018 sous le signe du renouvellement avec l'achèvement du déploiement des ordinateurs fixes et portables et des vidéoprojecteurs dans les services de proximité, facilitant ainsi les présentations et actions de promotion. L'accès en mode *virtual private network* (VPN) pour les personnels dotés d'ordinateurs portables leur permet également de rester reliés au réseau de l'ONACVG lors de leurs déplacements. En 2018, ont également commencé les réflexions permettant à l'Office de réaliser sa transformation numérique dès 2020, en particulier afin d'assurer les démarches en ligne pour ses ressortissants.

#### Une politique achat particulièrement soutenue

L'activité du bureau des achats a été particulièrement soutenue en 2018, avec le lancement de 41 consultations, la notification de 108 marchés et accords-cadres. Une quarantaine de marchés subséquents ont par ailleurs été passés sur le fondement d'accords et une vingtaine de conventions de nettoyage ont été renouvelées avec l'UGAP. Des opérations d'envergure ont été lancées au profit des hauts lieux de la mémoire nationale.

En 2018, l'ONACVG a également été au rendez-vous d'une nouvelle étape de la dématérialisation de la commande publique, avec l'acquisition de certificats de signature électronique en lien avec l'obligation de remise des offres électroniques pour tous les marchés supérieurs à 25 000 € HT. Par ailleurs, les dossiers de candidature ont été simplifiés par l'utilisation du DUME (document unique de marché européen) qui permet aux candidats de prouver simplement qu'ils respectent les critères de sélection d'une offre. Enfin, les données essentielles des marchés ont été publiées sur le profil acheteur de l'ONACVG.

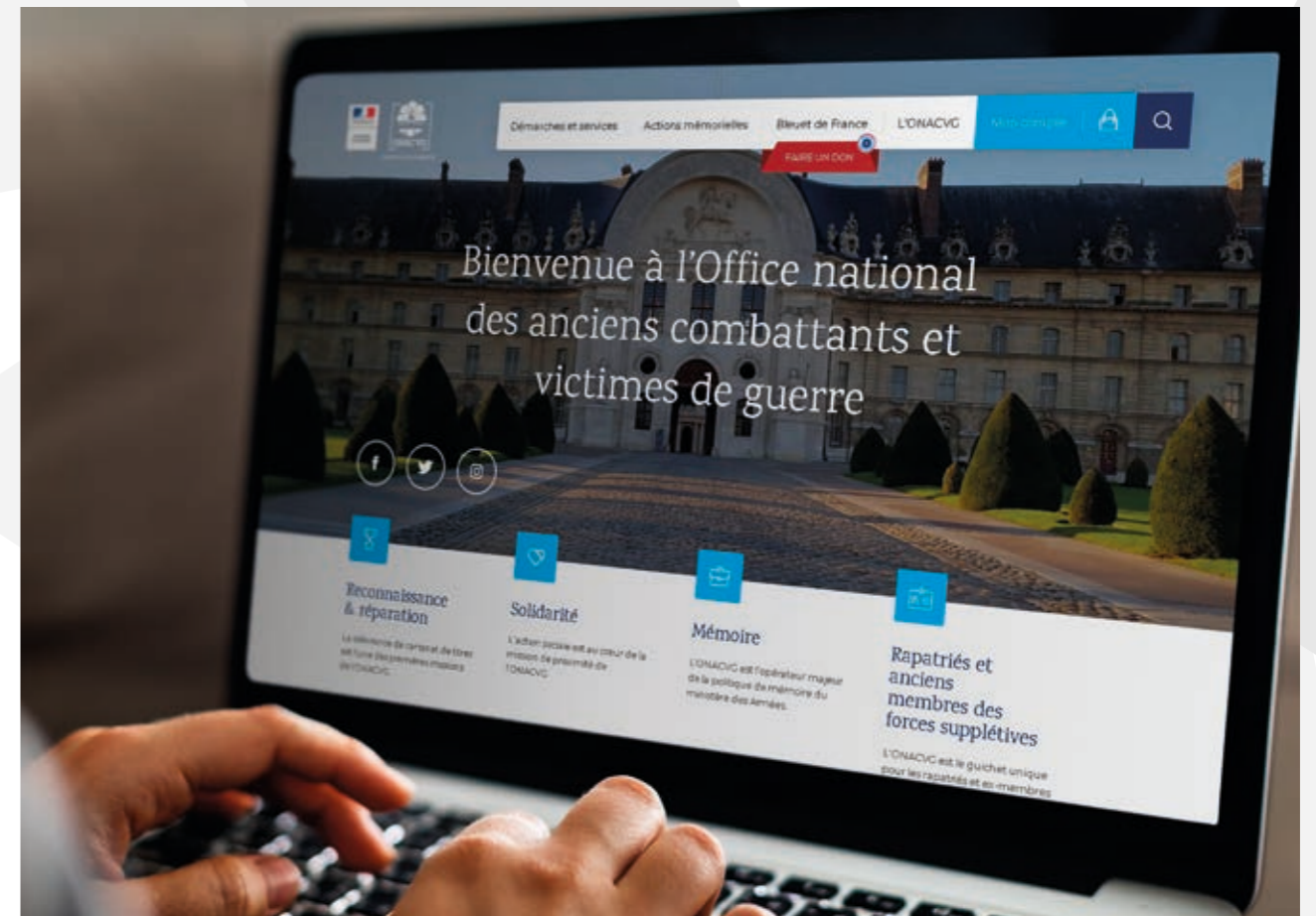
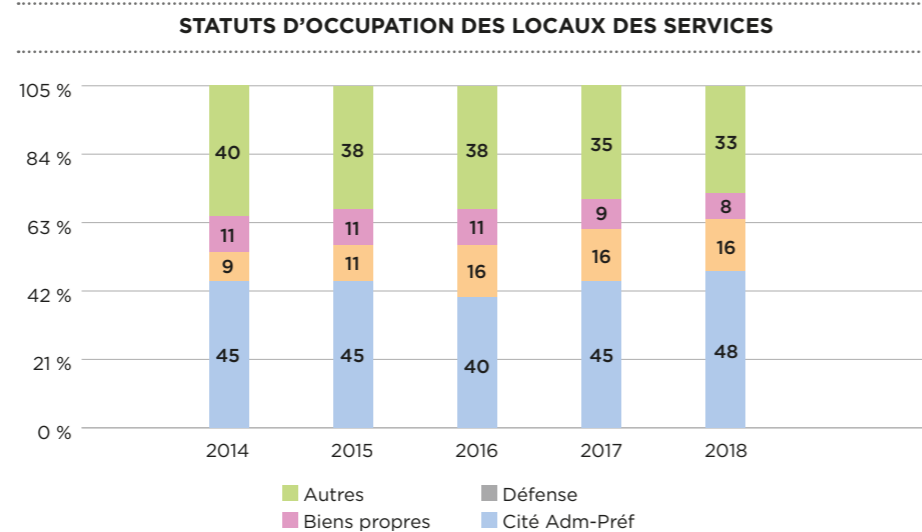
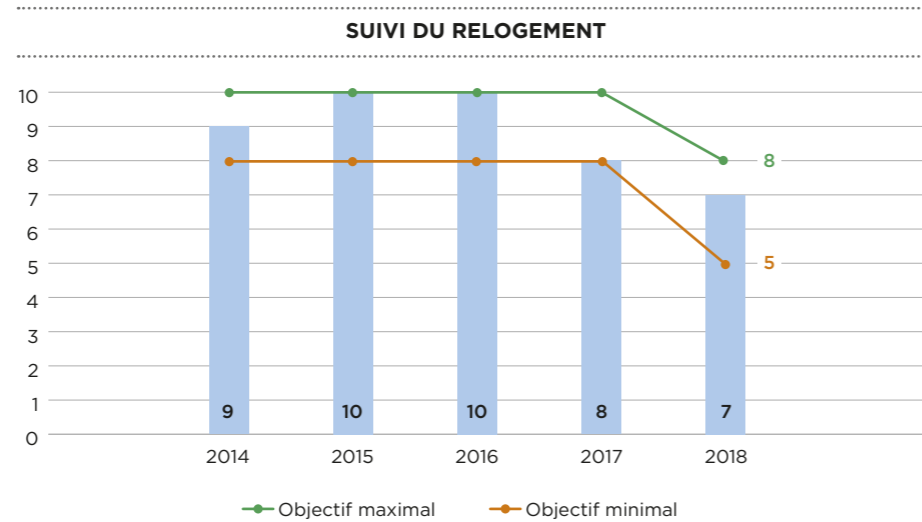




### La stratégie de relogement des services de proximité : une priorité de l'Office

L'ONACVG a poursuivi en 2018 son plan d'amélioration de l'accueil dans les services de proximité puisque sept services de proximité ont été transférés dans de nouveaux sites, à savoir les services départementaux de l'Ariège (09), de l'Aveyron (12), de la Drôme (26), de la Marne (51), de la Nièvre (58), de la Seine-Maritime (76) et du Tarn-et-Garonne (82).

L'ONACVG a continué à privilégier le choix exigeant de locaux situés dans le parc immobilier public, déjà aménagés en bureaux, conformes aux normes réglementaires d'accessibilité intérieure et extérieure, et de sécurité incendie et respectant les normes de performance immobilières de l'État.



### Un nouveau portail attrayant et ergonomique au service des ressortissants de l'Office

L'ONACVG s'est doté depuis le 25 octobre dernier d'un nouveau site Internet : onac-vg.fr. Cette initiative était nécessaire à plus d'un titre. L'ancien site datait de 2010 et nécessitait d'être totalement repensé. Par ailleurs, la modernisation des moyens de communication de l'établissement figurait dans le COP 2013-2018. Enfin, ce nouveau site correspond bien à l'image que l'Office souhaite véhiculer dans le cadre de sa transformation.

Ce site, qui comprend à présent l'Œuvre nationale du Bleuet de France et sa boutique en ligne, a été étudié pour répondre aux principales demandes des visiteurs. Conçu avec une navigation simple et intuitive, il permet aux internautes de trouver rapidement les réponses à leurs questions et d'effectuer leurs démarches à l'aide des informations disponibles en ligne.

Ainsi, la page d'accueil est volontairement épurée et l'organisation du site compréhensible au premier coup d'œil avec une navigation très simplifiée. Enfin, les visuels, textes et vidéos sont bien mis en valeur et confèrent au site attractivité et modernité.





#### CRÉDITS PHOTOS

**Pages sommaire :** ECPAD/Cyrielle Sicard, DICOD, Le French hub, Cellule communication OGZDS Sud Ouest, DICOD, Pierre-Yves Dinasquet. **Page 2 :** Véronique Besnard/Cabinet MinArm. **Page 3 :** Franck Beloncle. **Page 4 :** ECPAD/Cyrielle Sicard, Le French Hub. **Page 5 :** ONACVG, ECPAD/Cyrielle Sicard. **Page 6 :** ONACVG, Paul Sagrette. **Page 7 :** Maxence Vergne, Le French Hub. **Page 8 :** Erwan Rabet. **Page 9 :** ONACVG, V. Bervas. **Page 10 :** ONACVG. **Page 11 :** Pierre-Yves Dinasquet. **Page 12 :** ONACVG, DICOD. **Page 14 :** ONACVG. **Page 15 :** ONACVG. **Page 18 :** DICOD, ECPAD. **Page 20 :** DICOD. **Page 21 :** DICOD. **Page 22 :** ONACVG. **Page 24 :** ONACVG. **Page 25 :** COMAPUB/Monsieur Hassan RAJI. **Page 26 :** DICOD. **Page 30 :** ECPAD. **Page 31 :** ONACVG, DICOD. **Page 33 :** ONACVG. **Page 34 :** ONACVG. **Page 35 :** ONACVG. **Page 36 :** Cyril Sancereau, jeanvanden.com/2019. **Page 37 :** Amandine Weber/Reg'art photo. **Page 38 :** ONACVG. **Page 39 :** ECPAD, ONACVG. **Page 40 :** ONACVG. **Page 41 :** Jessica Redouane/ECPAD, ONACVG. **Page 42 :** ECPAD, ONACVG. **Page 43 :** Évrard Taquet/ECPAD, François Poche/Atelier culturel. **Page 44 :** Pierre-Yves Dinasquet, Pierre-Yves Duval. **Page 46 :** ONACVG, MOR FILM ENTERTAINMENT/AI Mustapha Mamouni. **Page 47 :** ONACVG. **Page 48 :** Pixabay, Patrick Chalas. **Page 49 :** Cellule communication OGZDS Sud Ouest, SDM Photo. **Page 50 :** ONACVG, Ghislain Mariette/Présidence de la République. **Page 51 :** Sylvain Gourheu. **Page 53 :** ONACVG. **Page 55 :** ECPAD, Studio Ernest. **Page 57 :** Philippe Servent/Présidence de la République, Agence Brief. **Page 58 :** Freepix.com, Cellule communication OGZDS Sud Ouest. **Page 59 :** Pixabay. **Page 61 :** Pixabay. **Page 63 :** Freepix.com. **Page 64 :** Le French hub.

#### RÉDACTION

ONACVG

#### CONCEPTION-RÉALISATION

www.kazoar.fr

#### IMPRESSION

Reprocolor

ISSN : 1249-495X

Juillet 2019





mémoire et solidarité

**OFFICE NATIONAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE**

Hôtel national des Invalides  
129, rue de Grenelle  
75700 Paris Cedex 07  
[www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)